



RAPPORT 2014

> RHÔNE-ALPES

de l'Observatoire Prospectif des
métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique





RAPPORT 2014 DE L'OPTL

> RÉGION RHÔNE-ALPES

OPTL RHÔNE-ALPES

202 rue Marcel Mérieux
BP 7007
69342 LYON CEDEX 07
rhonealpes@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé grâce aux résultats de l'enquête terrain menée par Pierre Luc JACQUOT, Conseiller Régional à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes (DRIE) de l'AFT, et les informations qu'il a collectées auprès de différents pourvoyeurs de données. Qu'il en soit remercié, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'Etat, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Champ d'application et d'observation	4
Établissements	12
Effectifs	21
Démographie	44
Mouvements de main d'œuvre.....	53
Intérim	62
Marché du travail.....	64
Formation	72
Insertion professionnelle	90
Prospective	92
Données nationales	96

● Champ d'application et d'observation

D'après l'Accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1er février 2011, La CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle ; elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche (OPCA-Transports, AFT, AIFC et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi -CPC "Transport et Logistique- et du ministère de l'éducation nationale -CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services".

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi. La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL.

En outre, dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications.



Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la NAF rev. 2)

Terminologie des activités utilisée dans le présent document	NAF rev. 2	Libellé d'activité	
Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains	
	49.41B	Transports routiers de fret de proximité	
	53.20Z	Autres activités de poste et de courrier	
	80.10Z	Activités de sécurité privée	(*)
Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs	
	49.39B	Autres transports routiers de voyageurs	
Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement	
Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur	
	77.12Z	Location et location-bail de camions	(*)
Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express	
	52.29B	Affrètement et organisation des transports	(*)
Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique	(*) (**)
Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances	

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1er février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique.

Le rapport emploie également à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), déménagement (DEM), activités auxiliaires (AUX), loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le transport sanitaire (TRS).



Les outils statistiques dédiés dont s'est doté l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

- Une enquête annuelle auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de la branche conventionnelle

En complément des sources statistiques publiques, une enquête annuelle, réalisée depuis 1990 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Études de l'AFT permet d'avoir une meilleure approche des spécificités de l'emploi dans la branche conventionnelle.

La méthode d'échantillonnage repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur d'activité. Pour le présent bilan, au niveau de la région Rhône Alpes, 190 questionnaires, recueillis en 2013 auprès d'autant d'établissements (soit 4,5% des établissements de la branche conventionnelle en Rhône Alpes), ont été exploités représentant 5 232 salariés (soit 7,3% des salariés de la branche conventionnelle en Rhône Alpes).

Cette enquête permet à la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) de présenter des informations chiffrées aux plans national et régional par l'élaboration de Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle. La Profession dispose ainsi d'un outil de connaissance, de dialogue et d'action en matière d'emploi, de qualification et de formation dont la fiabilité est démontrée chaque année.

Un grand nombre d'indicateurs présentés ici sont issus de l'exploitation de cette enquête.

- Une ventilation des effectifs selon une nomenclature des emplois propre à la branche conventionnelle

Les données d'enquête permettent notamment la ventilation des effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature des emplois spécifique à la branche conventionnelle.

Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une même finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise ; c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés, et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.



Les familles professionnelles de la branche conventionnelle

CODES	DENOMINATIONS	DEFINITIONS
1	DIRECTION	Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.
2	GESTION	Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.
3	VENTES/ACHATS	Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.
4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION TRANSPORT	Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.
	- Transports routiers et messagerie/fret express - Transports multimodaux - Déménagements - Location - Transport de voyageurs - Transport sanitaire	
5	LOGISTIQUE / MANUTENTION / MAGASINAGE	
6	CONDUITE	
6.1	- Transport de personnes	
6.1.1	Transport de voyageurs	Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.
6.1.1.1	° 1er groupe	
6.1.1.2	° 2ème groupe	Emplois autres que ceux relevant du 1er groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).
6.1.2	Transport sanitaire	Emplois de conducteurs ambulanciers
6.2	- Transport de marchandises	Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.
6.2.1	° 1er groupe	
6.2.2	° 2ème groupe	Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.
6.2.3	° 3ème groupe	Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).
7	MAINTENANCE DES VEHICULES	Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier).
8	INTERPROFESSIONNEL	Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).



Méthodologie de l'édition 2014



Le « calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

Les résultats de l'enquête Tableaux de bord menée par les CREF auprès des entreprises étaient jusqu'en 2011 calés sur les statistiques Pôle emploi, champ UNEDIC, qui servaient à redresser les données : les réponses de l'échantillon enquêté, sélectionné selon la méthode des quotas, étaient ainsi extrapolées à l'ensemble de la population étudiée.

Suite au transfert du recouvrement des cotisations d'assurance chômage auprès des URSSAF, Pôle emploi n'a plus été en mesure de produire une statistique pour les années 2011 et suivantes.

Dans ces conditions, la présentation des effectifs salariés dans les éditions suivantes du rapport OPTL, et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS : ainsi, pour les dernières éditions du rapport OPTL, les données de l'ACOSS ont servi à calculer des taux d'évolution du nombre d'établissements et de salariés par codes NAF, taux d'évolution qui ont été appliqués aux dernières statistiques connues Pôle emploi champ UNEDIC ajustées au champ conventionnel. Cette méthode a permis de conserver une présentation des données sans rupture de série sur au moins cinq ans.

Dans la mesure où les dénombrements annuels d'établissements et de salariés par codes NAF et territoires sont désormais fournis par l'ACOSS pour la période 2008-2013, il a été choisi d'opérer un nouveau changement méthodologique à compter de la présente édition, et de caler les données de l'enquête Tableaux de bord sur la statistique ACOSS, pour les années 2008 à 2013 incluses. De la même manière, les évolutions du nombre d'établissements et de salariés des 5 dernières années résultent de l'application directe des coefficients d'ajustement aux séries 2008-2013 fournies par l'ACOSS.

Néanmoins, les évolutions du nombre d'établissements et de salariés sur 10 ans continuent d'être données sur la base de l'application du taux d'évolution ACOSS aux statistiques Pôle emploi champ UNEDIC ajustées, l'ACOSS ne fournissant pas des séries aussi longues. Il s'ensuit que les évolutions à 10 ans sont communiquées sous forme indicielle.



Mise à jour des statistiques ACOSS 2008-2012

Les séries ACOSS pour les années 2008 à 2012 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR :

- d'une part, pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétropolation par l'ACOSS.
- d'autre part, pour le dénombrement des établissements avec salariés, le périmètre retenu par l'ACOSS est désormais celui des établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2013, alors que les diffusions annuelles antérieures portaient sur le périmètre des établissements ayant déclaré des effectifs au 31 décembre de l'année considérée. Ainsi, les nouvelles séries reconnaissent comme "actifs" des établissements qui ont déclaré de la masse salariale au 4ème trimestre, mais n'ont plus de salariés au 31/12, c'est la raison pour laquelle un nombre plus important d'établissements est recensé

● L'ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport (CCNTR) :

- **80.10Z – Activités de sécurité privée** : ce code comprend les sous-activités de gardiennage et d'enquêtes et sécurité qui n'appartiennent pas au champ de la Convention collective, que seule la sous-activité de transports de fonds intéresse ;
- **77.12Z – Location et location-bail de camions** : la location et location-bail de véhicules de loisirs, incluse dans ce code d'activité, est hors champ de la Convention collective ;
- **52.29B – Affrètement et organisation des transports** : les activités spécifiques d'auxiliaires de transport maritime, aérien, ainsi que les autres auxiliaires des transports sont également hors champ de la Convention collective ;
- **52.10B – Entreposage et stockage non frigorifique** : appartiennent au champ de la convention collective les établissements dont l'activité d'entreposage non frigorifique est exercée à titre principal, et qui interviennent pour le compte de tiers (les marchandises n'appartiennent pas à l'entreprise).

Pour ces codes d'activité, l'appréciation du nombre d'établissements et de salariés relevant du champ de la Convention collective s'effectue donc sur la base d'un ajustement apporté aux statistiques publiques d'emploi.

À l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature d'activité de l'INSEE (NAF rév. 2), l'Observatoire a décidé en 2010 d'actualiser les coefficients d'ajustement des codes NAF 52.10B, 52.29B, 77.12Z par la voie d'une enquête téléphonique destinée à apprécier la part des établissements et des salariés de ces codes NAF qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires. Ce sont ces coefficients qui sont depuis lors appliqués aux statistiques publiques pour ramener les chiffres au périmètre conventionnel.

Concernant le 80.10Z, les coefficients d'ajustement sont revus périodiquement à partir de réévaluations de l'effectif salarié national des transporteurs de fonds. La dernière mise à jour a été réalisée en 2012 avec le concours des organisations membres de l'OPTL et des principales entreprises du secteur.



Poids de la branche professionnelle

L'exploitation du recensement de la population 2009 de l'INSEE permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises les PCS à considérer sont :

- 641A Conducteurs routiers et grands routiers(salariés),
- 643A Conducteurs livreurs, coursiers (salariés),
- 644A Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs :

- 641B Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés).

Pour la conduite de véhicules de transport sanitaire :

- 526E Ambulanciers (salariés).

Au niveau national, on met en évidence que 49 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui. La branche concentre même 52 % de ces emplois si l'on exclut les conducteurs de véhicules de ramassage des ordures ménagères auxquels s'appliquent d'autres conventions collectives.

50 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle, contre 38 % exerçant dans le transport urbain, et près de 12 % dans des établissements du compte propre.

Les conducteurs de véhicules de transport sanitaire exercent dans les entreprises de la branche au sens de la CCNTR, excepté les agents de la fonction publique (SMUR).

1

Etablissements



Établissements

Au total, on 7 113 établissements en Rhône-Alpes (+1.4%) dont 42% d'indépendants.

Établissements sans salarié au 1er janvier (ou dont l'effectif est inconnu)



	2012	2013
TRM	1 851	1 849
TRV	261	275
DEM	112	150
LOC	125	127
AUX	239	226
PRL	196	201
TRS	171	229
TOTAL	2 955	3 057

Deux secteurs se démarquent : le DEM (+34%) et le TRS (+34%).

Un contexte économique incertain conjugué à une forte poussée du chômage ne freinent pas les initiatives à condition d'en limiter les risques : d'où la part importante de l'auto-entreprenariat dans les activités T/L qui « booste » la progression en 2013. Ainsi, dans le TRS il est fort probable que la hausse constatée soit due à des cessions d'agrément à d'anciens salariés qui eux-mêmes ont créé leur propre structure sans embaucher.

Source : INSEE, fichier SIRENE
Données ajustées au champ conventionnel

Établissements avec salariés au 31 décembre



	2012	2013
TRM	2 525	2 475
TRV	390	380
DEM	140	138
LOC	112	110
AUX	538	547
PRL	168	173
TRS	412	403
TOTAL	4 285	4 225

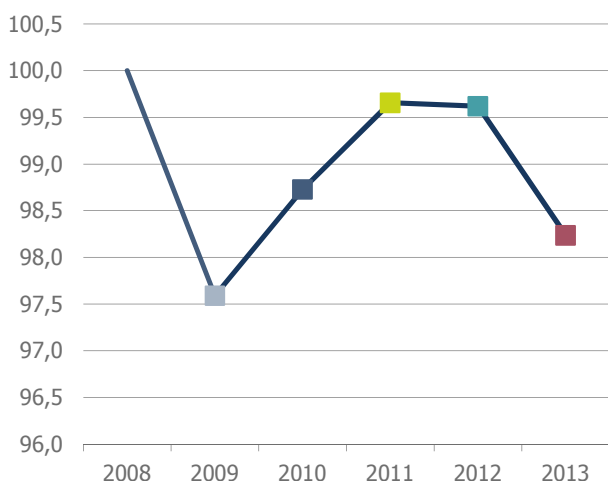
-1.4% : le recul du TRM entraîne une nouvelle fois avec lui le recul de l'ensemble de la Branche.

Contrairement à l'année précédente, seuls les AUX progressent légèrement.

Il est probable que face à des conditions de Marché particulièrement ardues, il devient de plus en plus difficile de se maintenir avec le risque de devoir soit disparaître, soit être repris.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution du nombre d'établissements avec salariés sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2008)

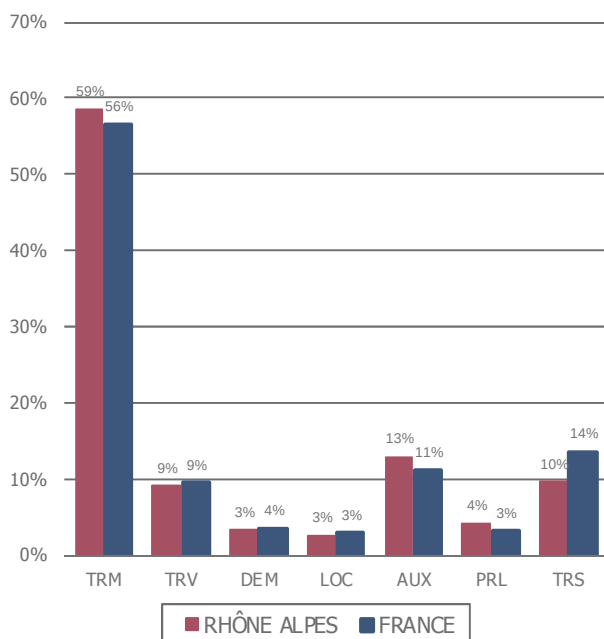


L'examen de la situation sur les cinq dernières années met en exergue toutes les inquiétudes qui pèsent sur une véritable reprise de l'activité. L'embellie constatée entre 2009 et 2011 n'a pas été confirmée.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition du nombre d'établissements par secteur d'activité

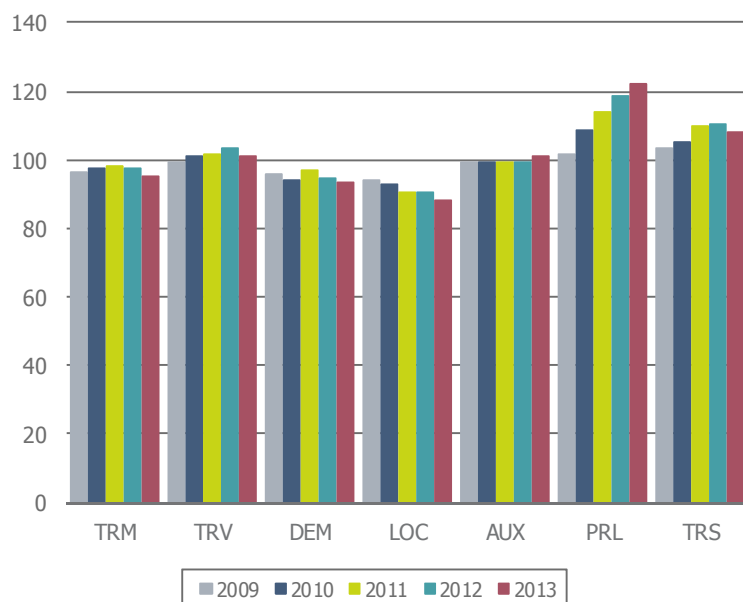


D'une année à l'autre, on observe une récurrence des tendances. Rhône-Alpes se caractérise notamment par une forte distorsion sur le secteur TRS. Pour les autres secteurs, on enregistre une certaine similarité avec le niveau moyen national.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

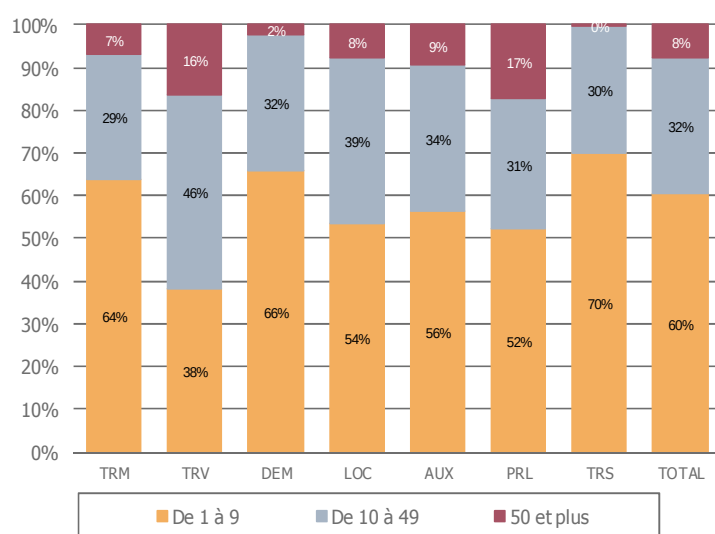
Évolution du nombre d'établissements avec salariés par activité sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2008)



Sur la période, seuls les PRL affichent une progression régulière. A noter aussi la bonne santé du transport de personnes (TRV & TRS) et le maintien des AUX.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements par secteur et classe de taille

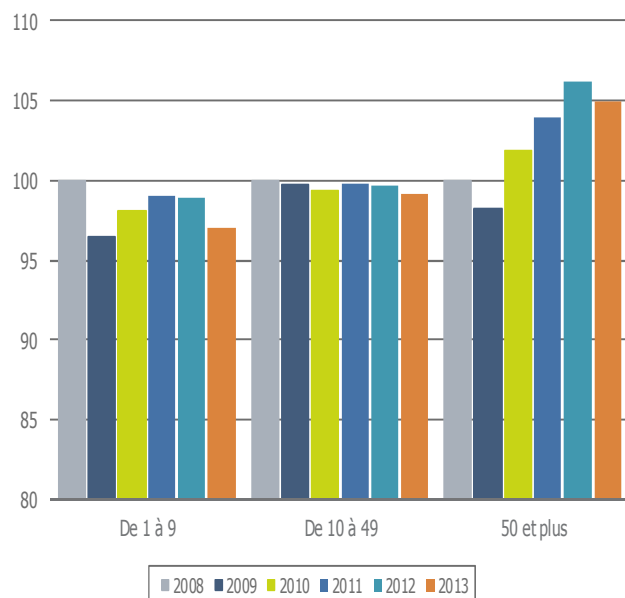


Les TPE, quel que soit le secteur hors TRV, représentent plus de la moitié des établissements recensés.

La part des établissements $\geq$ à 50 salariés prédomine chez les TRV & PRL.

En résumé : une Branche professionnelle très atomisée.

Évolution du nombre d'établissements par taille sur 5 ans (indice base 100 en 2008)



La crise semble moins impacter les établissements $\geq$ à 50 salariés que les autres (bien qu'on note aussi un ralentissement pour ces derniers en 2013).

La situation est visiblement moins confortable pour les TPE que la récession a touché plus durement en 2009 et 2013.

Répartition des établissements par département

Département	2013	%
1	349	8%
7	159	4%
26	370	9%
38	731	17%
42	505	12%
69	1 406	33%
73	319	8%
74	385	9%
TOTAL	4 225	100%

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Aucun bouleversement dans le classement de tête :

1^{er} : Rhône

2nd : Isère

3^{ème} : Loire

L'Ain, la Drôme, la Savoie et la Haute-Savoie disposent d'une « densité » d'établissements similaire.

Répartition des établissements par département et activité

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
1	212	23	10	12	32	21	39	349
7	86	22	2	5	12	5	28	159
26	226	34	13	9	47	12	29	370
38	420	65	30	21	84	42	69	731
42	334	38	13	9	42	20	49	505
69	812	68	47	34	262	54	129	1 406
73	181	58	4	10	21	11	34	319
74	203	72	19	9	48	9	26	385
TOTAL	2 475	380	138	110	547	173	403	4 225

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Pour un nombre d'établissements comparable (ex : 74 et 26), la structure des ETS de chaque ensemble peut être sensiblement différente. Ainsi, on relève en Haute-Savoie 19% d'ETS du TRV contre 9% dans le 26 et, respectivement, 53% et 61% du TRM. A relever, enfin, la très forte implantation des TRS dans le département du Rhône.

Évolution du nombre d'établissements par département sur cinq ans (base 100 au 31/12/2008)



Au total, sur 5 ans, on constate une évolution en « dents de scie ». Selon les territoires, on observe de forts contrastes sectoriels.

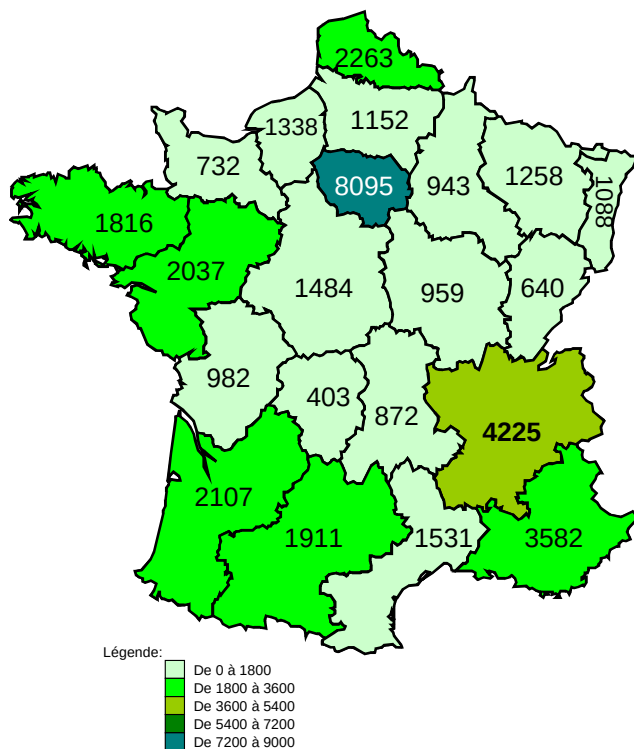
Ainsi le 26 et le 74 voient au fil des années leur situation se dégrader tandis que le 01 et le 69 enregistrent de belles progressions malgré une année 2013 compliquée.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements avec salariés par région et taux d'évolution du nombre d'établissements en 2013

Répartition des établissements par région



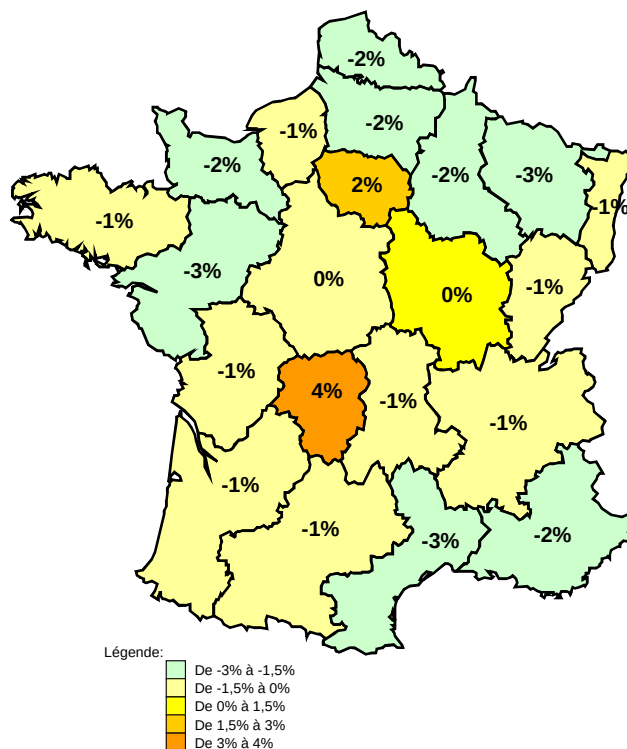
3 582

Rhône-Alpes se classe immédiatement derrière l'Ile de France (8 095 ETS) et avant PACA (3 582 ETS).

A elles trois, ces grandes régions concentrent 40% des établissements T/L implantés en France.

*Taux d'évolution
du nombre d'établissements par région*

Si la région Ile de France progresse de +2%, Rhône-Alpes s'inscrit dans la moyenne nationale avec un taux d'évolution de - 1% (PACA recule de -2%).



Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Créations d'établissements en 2013 et évolution en %

	Nombre				Evolution 2013 / 2012		
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
MAR	274	27	29	330	-21%	-57%	-19%
TRV	109	2	8	119	49%		63%
TRS	74	5	11	90	-28%	-17%	-17%
ALPES	457	34	48	539	-12%	-51%	-9%
FRANCE	4 238	309	424	4 970	-12%	-58%	-11%

Source : Ellisphère, ex.COFACE
Données ajustées au champ conventionnel

Accentuation en 2013 du recul de la création de nouveaux établissements. Cette tendance est nettement plus marquée dans la catégorie « Etablissements avec salariés ».

Défaillances d'entreprises en 2013 et évolution en %

	Nombre				Evolution 2013 / 2012		
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
MAR	228	227	19	474	-7%	11%	1%
TRV	60	15	3	78	76%	7%	56%
TRS	26	19	0	45	13%	19%	13%
ALPES	314	261	22	597	4%	11%	6%
FRANCE	2 854	2 724	144	5 722	-3%	14%	3%

Source : Ellisphère, ex.COFACE
Données ajustées au champ conventionnel

Avec +6%, les défaillances n'ont pas faibli en 2013, bien au contraire. A noter que le phénomène semble beaucoup plus prégnant en Rhône-Alpes qu'ailleurs en France.

Défaillances d'entreprises par cause en 2013

	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
Part des liquidations judiciaires en %				
2012	7%	34%	92%	22%
2013	13%	38%	78%	26%
Part des redressements judiciaires en %				
2012	1%	24%	8%	11%
2013	1%	18%	22%	10%
Nombre de salariés concernés par les liquidations et redressements judiciaires en 2013				
	MAR	TRV	TRS	TOTAL
	2 120	67	91	2 278

Source : Ellisphère, ex.COFACE

Données ajustées au champ conventionnel

Progression de +11% du nombre de salariés concernés par des mesures de redressement ou de liquidation judiciaire principalement dues à « l'explosion » des procédures dans le TRM (+17%) qui, dans ce domaine, semble bien plus souffrir que le transport de personnes.

2



Effectifs



Effectifs

Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé au 31/12/2013

Naf rev. 2	Total	%
Transport routier de marchandises (TRM)		
4941A	21 044	
4941B	16 472	
5320Z	428	
8010Z	781	
Total	38 725	54%
Transport routier de voyageurs (TRV)		
4939A	5 764	
4939B	4 427	
Total	10 191	14,2%
Déménagement (DEM)		
4942Z	1 121	2%
Location (LOC)		
4941C	1 718	
7712Z	421	
Total	2 139	3,0%
Auxiliaires de transport (AUX)		
5229A	4 392	
5229B	6 182	
Total	10 574	14,8%
Prestataires logistiques (PRL)		
5210B	5 072	7%
Transport sanitaire (TRS)		
8690A	3 713	5%
Ensemble des activités		
Total	71 534	100,0%

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Par rapport à 2012, nous relevons une très légère baisse de - 0.2% des effectifs.

La vitalité des secteurs TRV et PRL ne suffit pas à juguler les 300 destructions de postes constatées dans le TRM.

Nombre de salariés au 31 décembre 2013

71 534

Effectifs par secteur d'activité au 31/12/2013

	Activités							
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
RHÔNE ALPES	38 725	10 191	1 121	2 139	10 574	5 072	3 713	71 534
Poids secteur	54,1%	14,2%	1,6%	3,0%	14,8%	7,1%	5,2%	100,0%
RHÔNE ALPES/NATIONAL	11,6%	10,5%	9,7%	9,4%	11,0%	12,3%	6,9%	10,9%

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Rhône-Alpes : une région qui pèse « lourd » en termes d'emplois dans le dispositif T/L national. A souligner tout particulièrement la part importante du secteur PRL (12.3%).

Évolution 2013/2012 par secteur d'activité

	Activités							
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
RHÔNE ALPES 2013	-0,7%	1,7%	-0,5%	1,0%	-1,0%	1,5%	-0,3%	-0,2%
RHÔNE ALPES 2012	-1,5%	2,0%	-5,8%	2,0%	-1,0%	-0,6%	2,0%	-0,7%
FRANCE en 2013	-0,3%	2,9%	-1,2%	-2,0%	-1,2%	1,5%	2,0%	0,2%
FRANCE en 2012	-0,8%	2,9%	-7,0%	-1,2%	-1,9%	0,7%	0,6%	-0,4%

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

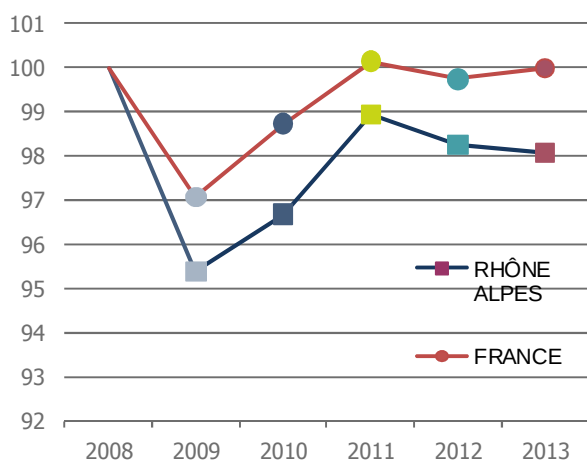
Si l'attractivité T/L/ des territoires Rhône-alpes est toujours au rendez-vous, il convient de modérer cet avantage tant l'impact de la crise sur les emplois est omniprésent.

Ainsi le TRM et le DEM semblent plus particulièrement pâtir de la situation notamment au regard des moyennes nationales enregistrées.

Même le TRV qui voit ses effectifs progresser (+1.7%) reste en retrait de la « bonne » tendance nationale (+2.9%).

Le TRS, proportionnellement moins représenté en Rhône-Alpes, a connu une mauvaise année 2013 (-0.3%). D'autant plus si on rapproche ces chiffres avec l'évolution moyenne du secteur en France (+2%).

Évolution sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2008)

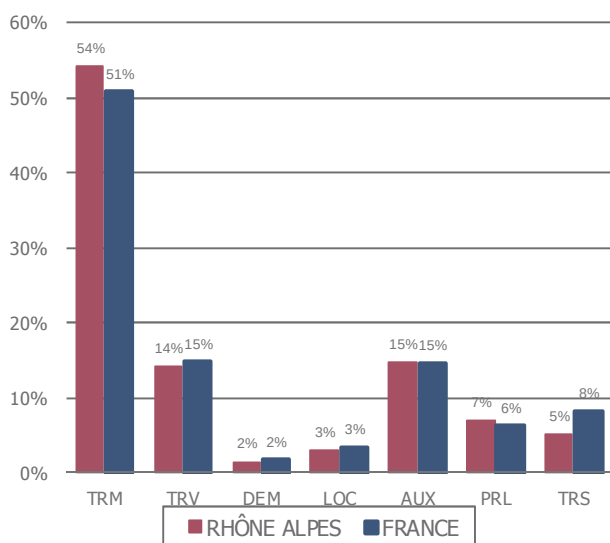


Pour la 1^{ère} fois sur les cinq dernières années Rhône-Alpes enregistre une progression **inverse** à la moyenne nationale. Au 31/12/2013 nous perdions 140 emplois contre 1 622 gagnés en France.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des effectifs par secteur d'activité

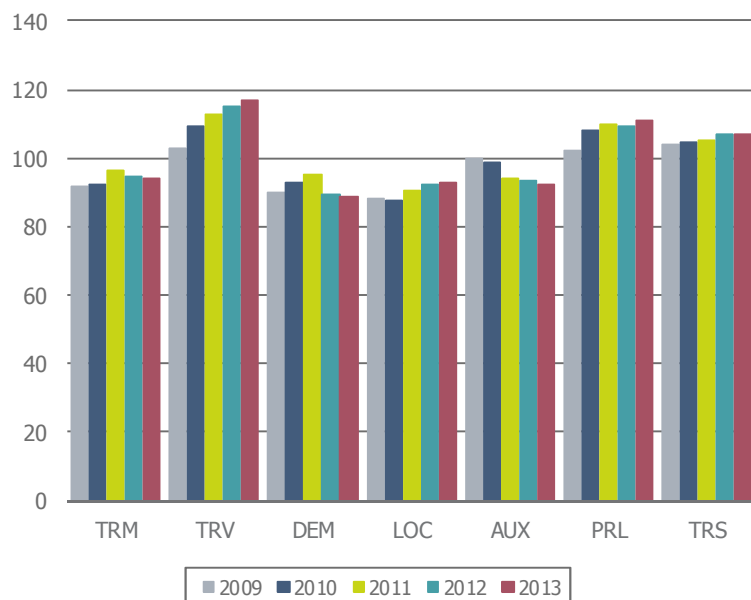


Rhône-Alpes se distingue notamment du reste du territoire national par une proportion plus élevée de salariés dans le TRM et plus faible dans le TRS. Dans ce dernier champ d'activité, la recherche d'un nouveau modèle économique en Rhône-Alpes pour le « marché de l'urgence » serait susceptible de devenir un bon vecteur d'emploi.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Évolution sur 5 ans des effectifs salariés par secteur (indice base 100 au 31/12/2008)

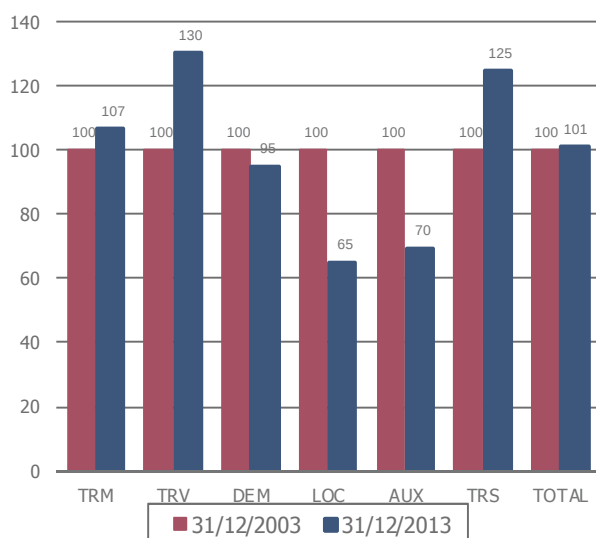


Le TRM qui représente plus de la moitié des effectifs T/L de la région peine à se redresser et continue même à perdre des salariés depuis 2011.

Les secteurs TRV, TRS et PRL reflètent plutôt une belle « santé » tandis que celui de la LOC, bien qu'ayant perdu des emplois en 2009 et 2010, progresse légèrement chaque année depuis 3 ans.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison à 10 ans des effectifs salariés par secteur (indice base 100 au 31/12/2003)



Cette observation sur le long terme est plutôt encourageante pour l'avenir.

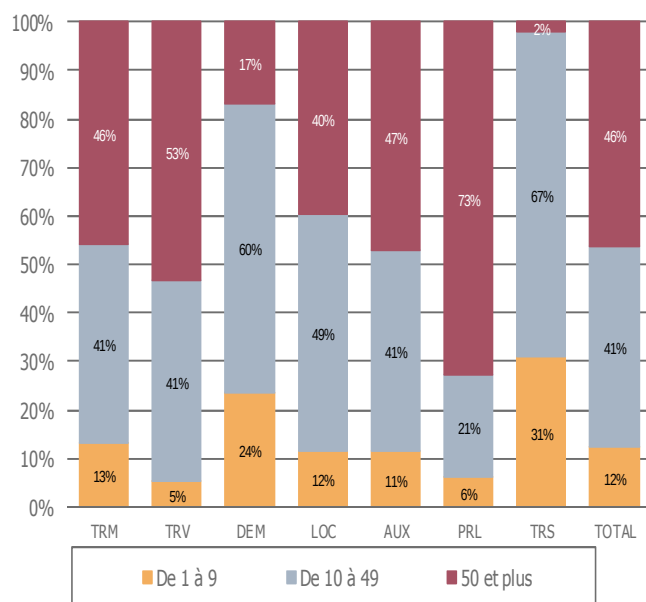
En 10 ans, le TRM a gagné **2 400** emplois, à peu près la même chose pour le TRV et près de **800** postes supplémentaires pour le TRS.

Par contre, il faut déplorer une perte de 4 000 emplois chez les AUX soit quasiment autant qu'en ont gagné à eux deux le TRM et le TRV....

Malgré ces vicissitudes et sur dix ans, la Branche TL en Rhône-Alpes enregistre une progression nette de près de 700 nouveaux salariés.

Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des effectifs par secteur et classe de taille d'établissement



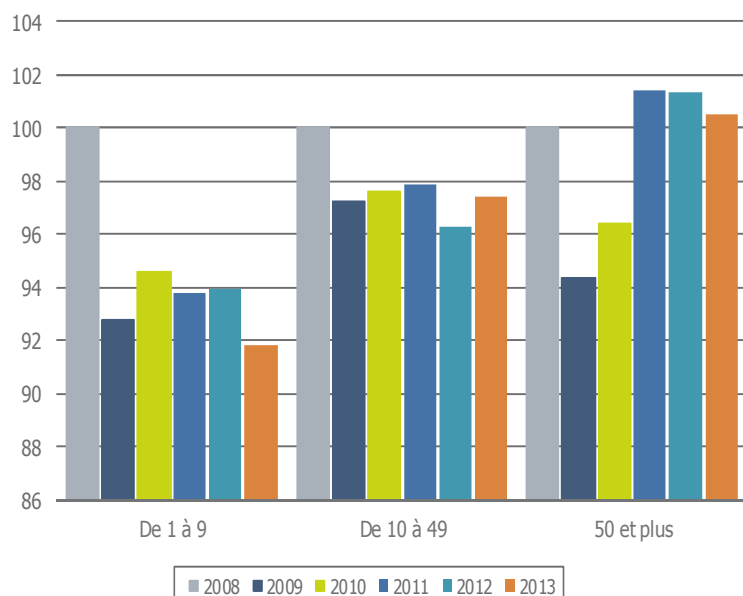
Près de la moitié des effectifs du T/L en Rhône-Alpes travaille dans des établissements comptant 50 salariés et plus.

Cette proportion est bien plus importante dans le PRL avec 78%.

C'est le TRS qui concentre la part la plus conséquente de salariés dans des établissements de moins de 10 salariés.

En résumé, les TPE du T/L qui rassemblent 60% des établissements n'emploient que 10% des salariés.

Évolution sur 5 ans des effectifs salariés par taille (indice base 100 au 31/12/2008)



Seuls les établissements $\geq$ à 50 salariés sont parvenus à rétablir dès 2011 la situation de l'emploi qui était la leur en 2008.

Les TPE sont les structures qui semblent le plus souffrir en termes d'emplois. En effet, si le nombre d'établissements est resté quasiment stable sur 5 ans (-2%), la part des salariés employés dans ces structures a reculé de plus de 8%.

Répartition des salariés par département

Département	Estimation	%
1	6 324	9%
7	1 703	2%
26	8 085	11%
38	12 459	17%
42	7 493	10%
69	26 037	36%
73	4 327	6%
74	5 106	7%
TOTAL	71 534	100%

Le Rhône, plus petit département de la région par sa superficie, concentre au-delà du tiers des salariés de la Branche tandis que l'Isère arrive en seconde position.

La Loire recule d'un rang au profit de la Drôme. Ce dernier département avec 22 salariés par établissement contre 17 en moyenne (11 en Ardèche) bénéficie de la plus forte densité de salariés par établissement. Celle-ci s'explique notamment par l'implantation sur son territoire de plusieurs grands groupes.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Effectifs par département et secteur

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
1	3 949	744	56	149	482	610	334	6 324
7	809	482	20	27	108	76	181	1 703
26	4 824	886	108	180	868	838	380	8 085
38	5 825	2 221	204	556	1 332	1 676	646	12 459
42	4 298	1 053	129	232	678	458	646	7 493
69	14 176	2 289	440	829	6 274	1 250	779	26 037
73	2 430	1 138	54	93	291	50	271	4 327
74	2 416	1 378	110	72	541	113	476	5 106
TOTAL	38 725	10 191	1 121	2 139	10 574	5 072	3 713	71 534

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Le TRV et le PRL sont les secteurs qui, en moyenne, ont le plus grand nombre de salariés par établissement (respectivement 27 et 29). A l'opposé, le DEM et les TRS intègrent plus des configurations de type TPE avec des densités de l'ordre de 8 à 9 salariés par établissement. Si le TRS concentre plus de 30% de ses ETS dans le Rhône, il n'y emploie que 21% des effectifs.

Évolution des effectifs par département sur cinq ans (base 100 au 31/12/2008)

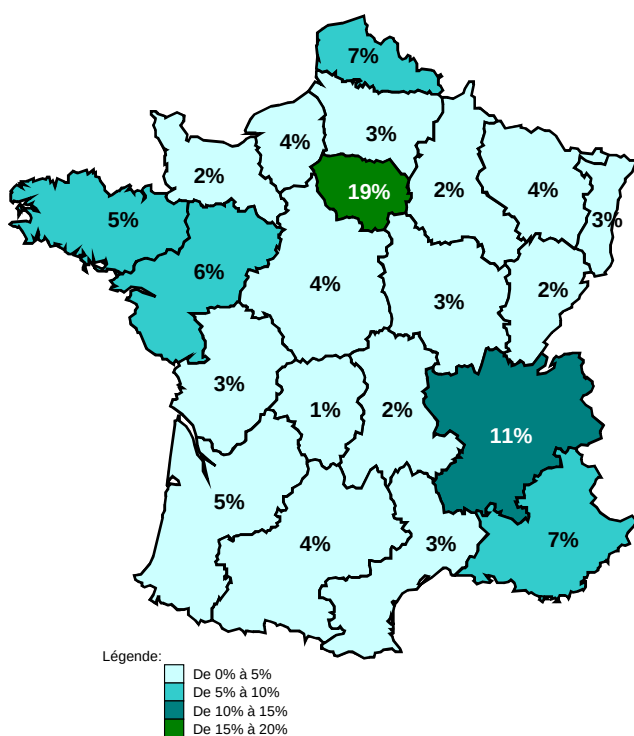


Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Seul le Rhône a retrouvé depuis fin 2011 le niveau d'effectifs qui était le sien au 31/12/2008. Par contre, l'Ardèche et la Haute-Savoie ont particulièrement souffert sur la période de référence.

Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par région en 2013

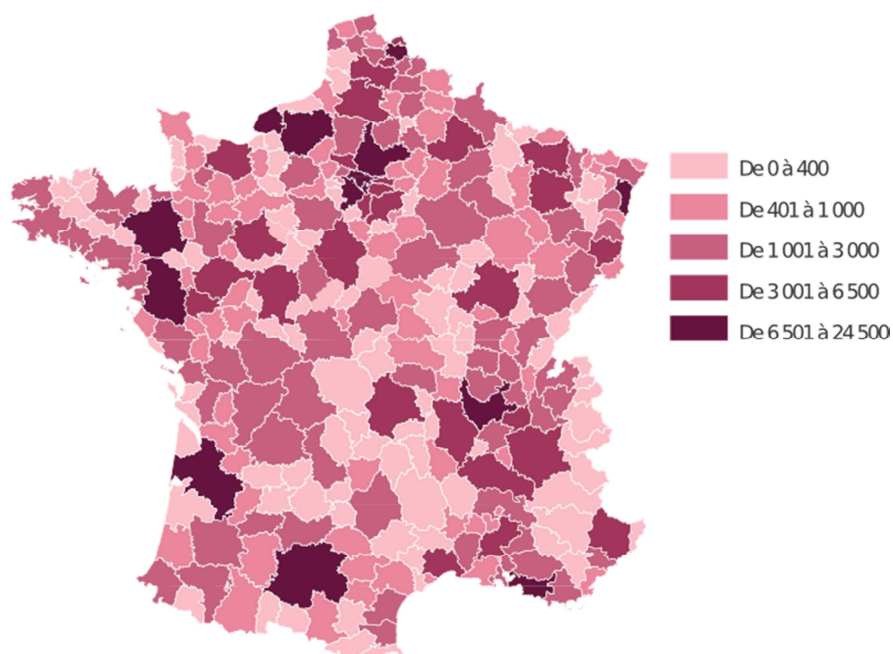


Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

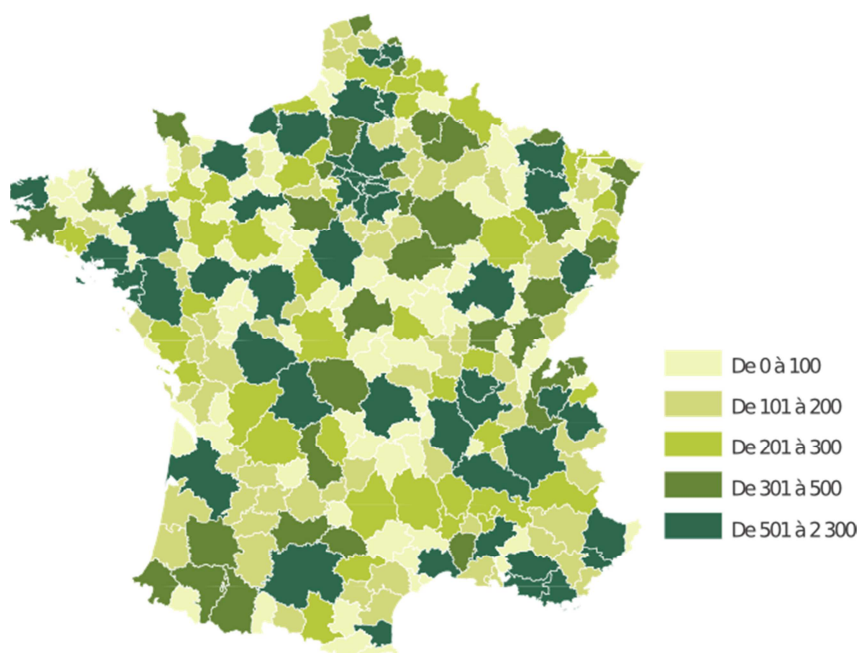
Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par zone d'emploi en 2013

Marchandises

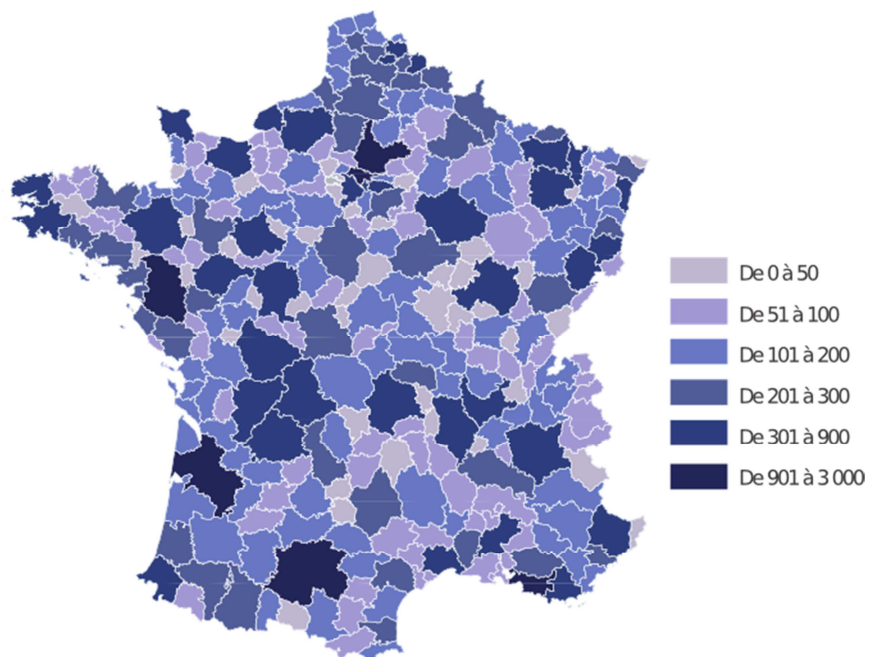


Voyageurs

C'est également vrai pour le TRV mais selon un périmètre plus élargi en raison notamment des nécessités de dessertes structurées autour des lignes régulières et des transports scolaires.

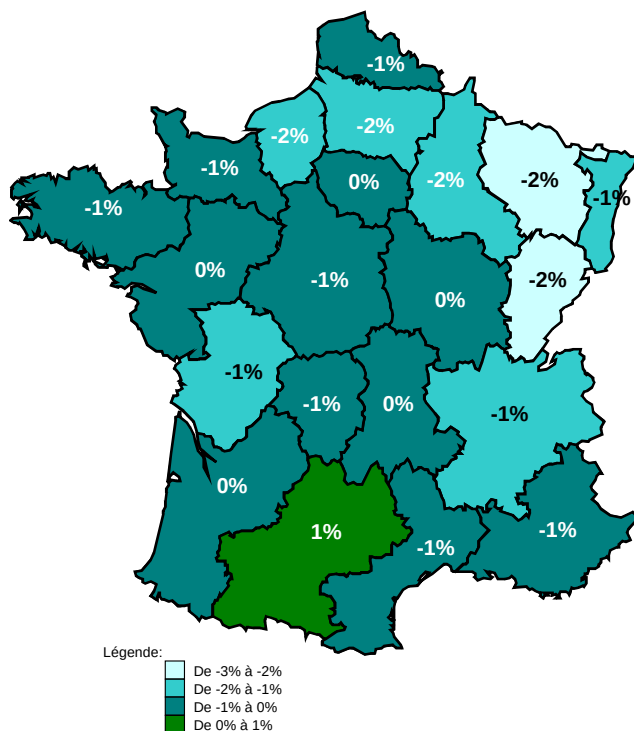


Transport sanitaire



Taux de croissance annuel moyen des effectifs depuis 2008

Marchandises

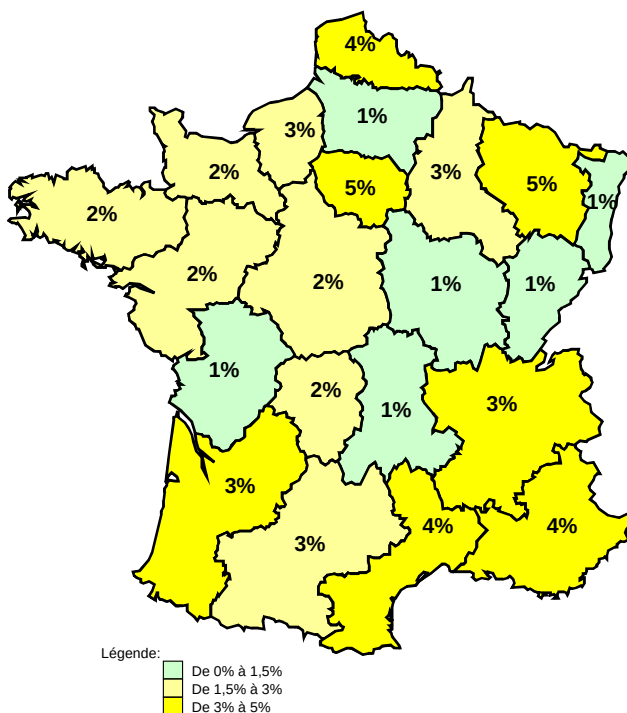


Rhône-Alpes s'inscrit dans la progression moyenne nationale, soit -1%.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

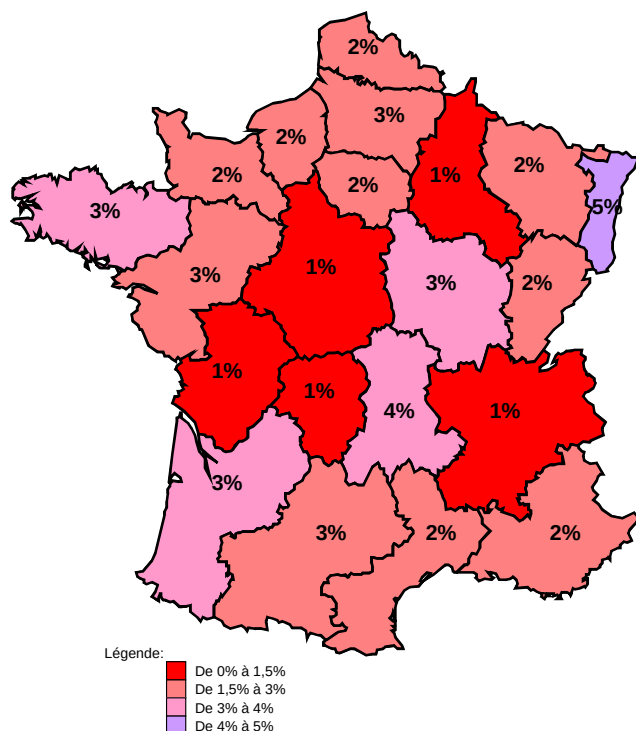
Voyageurs

Il en va de même pour le TRV où, contrairement au secteur marchandises, toutes les régions sans exception sont en croissance avec parfois des pointes à +4% et +5% pour certaines d'entre elles dont l'Ile de France. A relever que Rhône-Alpes semble progresser moins vite que ses 2 voisins PACA et LANGUEDOC-ROUSSILLON.



Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Transport sanitaire



Rhône-Alpes s'inscrit au cœur des progressions les plus faibles (+2% en moyenne au niveau national). Pour rappel, le développement de ce secteur dépend beaucoup des relations des services de santé avec les professionnels et leurs représentants.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des salariés par famille professionnelle

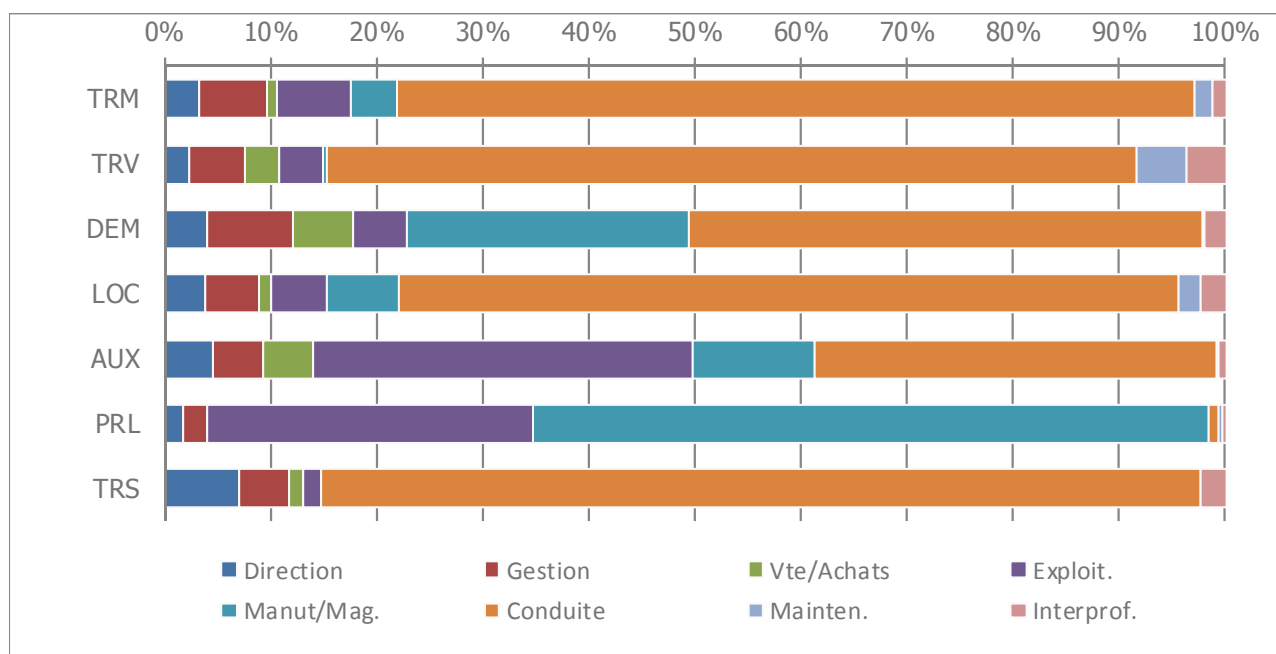
Famille professionnelle	RHÔNE ALPES	FRANCE
Direction	3%	3%
Gestion	6%	5%
Ventes / Achats	2%	1%
Exploitation transport	12%	8%
Logistique / Manut. / Mag.	9%	11%
Conduite	65%	68%
Maintenance	2%	2%
Interprofessionnel	1%	2%
TOTAL	100%	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La FAP Exploitation est bien plus présente en Rhône-Alpes qu'en moyenne ailleurs en France.

Ce constat est dû dans notre région, en partie, à une configuration « métiers » spécifique des secteurs TRM et AUX. A l'opposé nous employons proportionnellement moins de conducteurs que la plupart des autres régions en France.

Répartition des salariés par secteur agrégé et famille professionnelle en 2013 (en %)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les métiers de la conduite sont les plus représentés dans tous les secteurs sauf pour les PRL où le cœur de l'activité s'exerce ailleurs et, dans une certaine mesure, chez les AUX où l'organisation des transports tient une part tout aussi importante que la conduite.

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle en 2013 (en valeur)

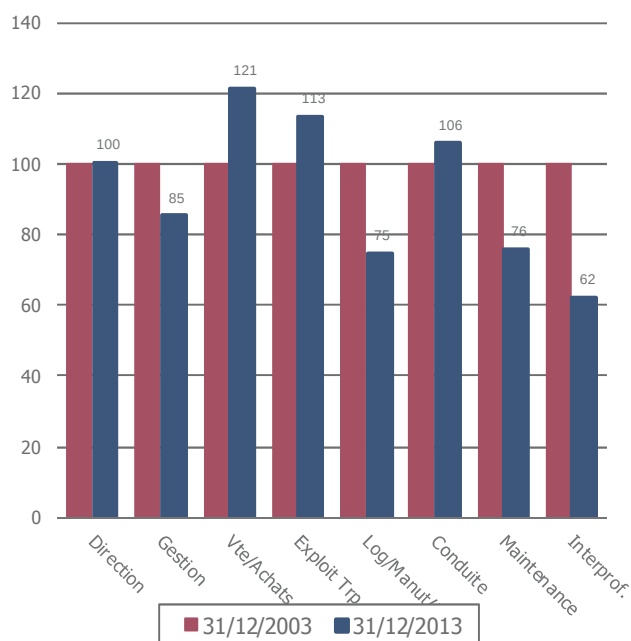
	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit Trp	Log/Man/Mag	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
TRM	1 270	2 506	323	2 721	1 654	29 145	688	417	38 725
TRV	233	549	320	427	37	7 773	489	364	10 191
DEM	45	92	64	56	298	541	3	22	1 121
LOC	84	106	27	112	145	1 571	46	49	2 139
AUX	479	499	516	3 783	1 211	3 999	29	57	10 574
PRL	95	108	0	1 556	3 231	56	17	9	5 072
TRS	263	171	55	58	0	3 080	1	84	3 713
Total	2 470	4 031	1 305	8 713	6 576	46 166	1 273	1 001	71 534

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

43% des effectifs rattaché aux métiers de l'organisation des transports (affréteurs, groupeurs, transitaires...) œuvrent pour les AUX et 18% pour les PRL

Comparaison à 10 ans des effectifs par famille professionnelle (indice base 100 au 31.12.2003)



Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Les commerciaux représentent 2% des effectifs mais ils ont progressé de +21% en 10 ans. La nécessité, renforcée par la crise amorcée en 2008, de se battre pour chaque part de Marché en adaptant systématiquement l'offre de prestation peut expliquer le besoin des entreprises de renforcer les rangs de cette FAP.

On observe, par contre, que la FAP Maintenance a perdu plus de 675 postes sur la même période. Les avancées technologiques et les fréquences d'entretien plus espacées des véhicules PL ont contribué progressivement à une plus grande externalisation de ces compétences.

Dans le TRV on compte 2 membre de la FAP DIR pout 100 salariés contre 7 pour le TRS.

Dans le TRM on recense 1 exploitant pour 10 conducteurs et 1 exploitant pour 1 conducteur chez les AUX. Il faut dire que **si** l'appellation générique d'exploitant est identique pour ces deux secteurs les métiers exercés sont très différents.

Comparaison sur 10 ans du nombre des conducteurs par activité (indice base 100 au 31.12.2003)

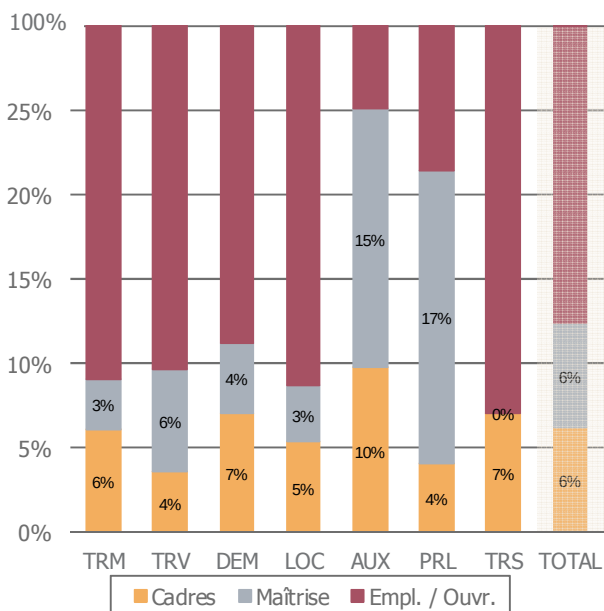


+ 6% sur 10 ans.

Cette évolution est due au maintien global du secteur TRM (54% du total) sur la période et à la poussée importante du TRV et du TRS

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

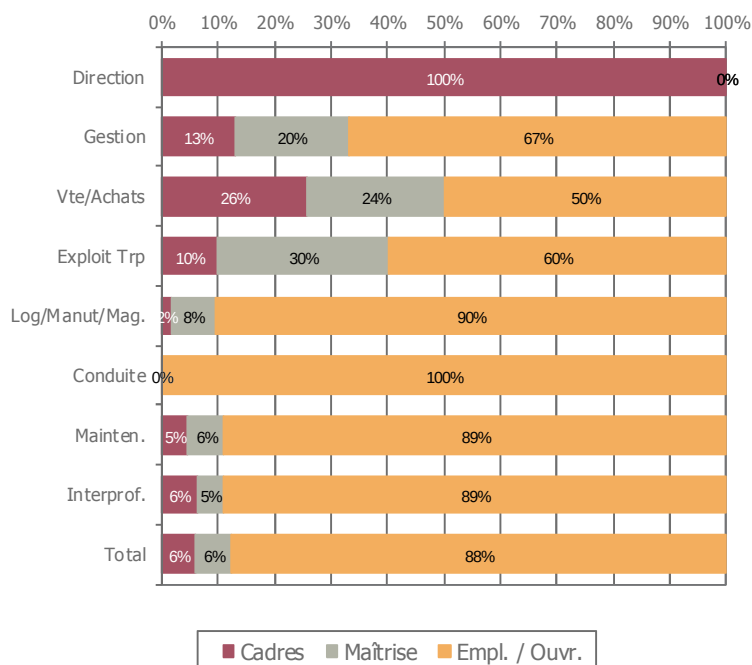
Répartition des salariés par secteur et par catégorie professionnelle(CSP) en 2013



En moyenne, le taux d'encadrement de la Branche correspond à 12% des effectifs mais il est bien plus élevé pour certains secteurs tels que les AUX (25%) et les PRL (21%). Dans le 1^{er} cas nous serons plus sur le pilotage de dossiers tandis que dans le 2nd l'encadrement intermédiaire sera souvent affecté au pilotage des équipes dans les entrepôts.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

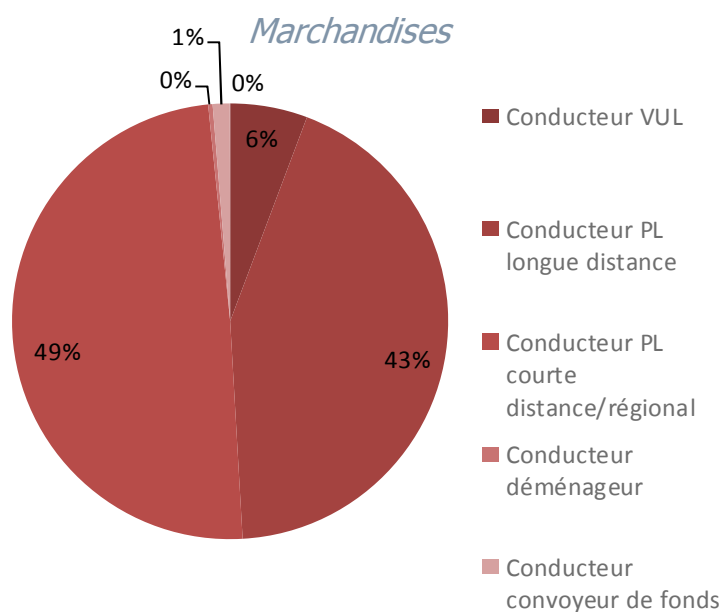
Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2013



D'une manière générale, les 9/10^{ème} des salariés du transport ont un statut d'employé/ouvrier. Les FAP « transversales » Gestion et Ventes mais aussi les services Exploitation assurent de manière opérationnelle l'orthodoxie des activités mais aussi le suivi et la bonne coordination des équipes et sur le terrain.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des effectifs en Conduite par sous-famille et activité

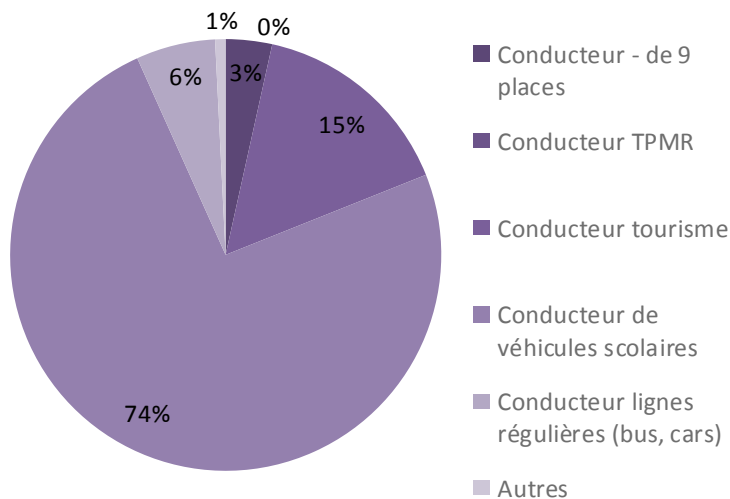


Les conducteurs PL courte distance /régional (49%) dominent le marché tandis que les conducteurs PL longue distance les talonnent.

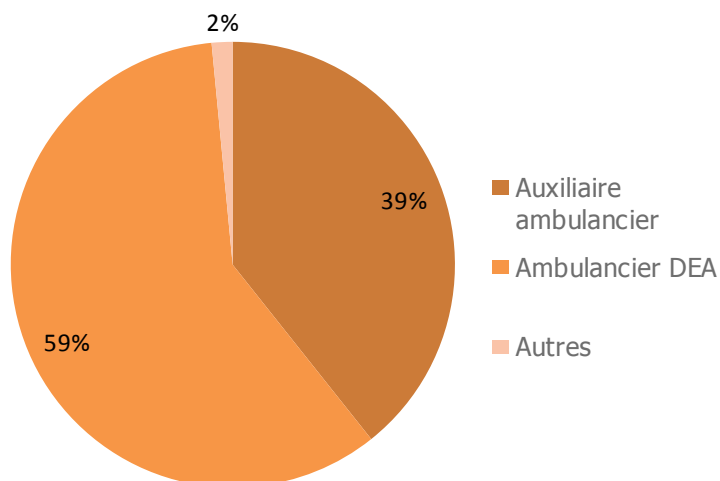
La part des conducteurs VUL répertoriés au sein de la Branche ne dépasse pas les 6%. Il existe beaucoup de conducteurs de vh < 3.5 T dans le compte propre mais souvent la qualification de l'intéressé est autre que celle de la conduite.

Dans ce secteur plus des 2/3 des conducteurs sont des conducteurs de cars scolaires. Les conducteurs de véhicules de – de 9 places représentent 3% des effectifs.

Voyageurs

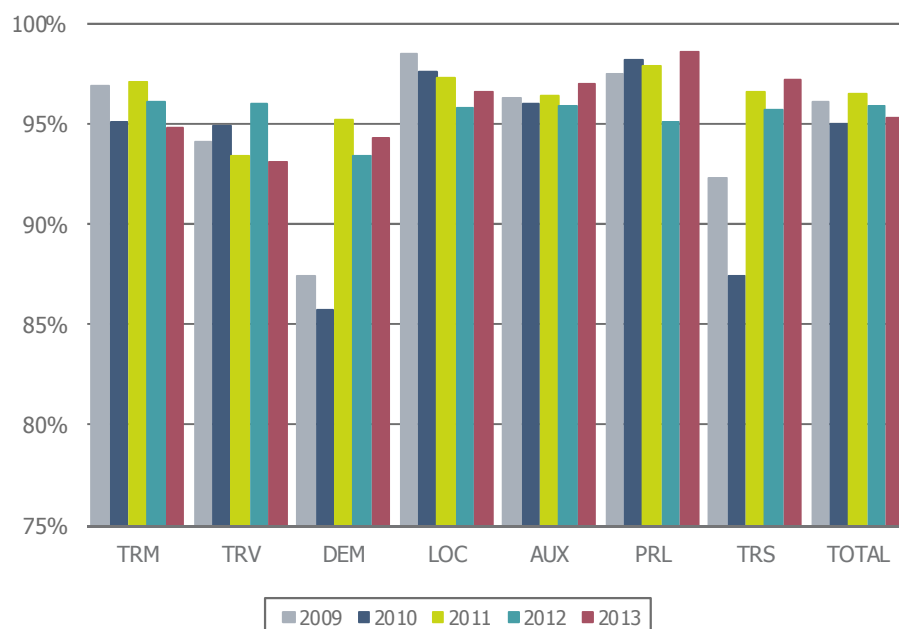


Transport sanitaire



Ici la qualification de l'emploi des salariés n'est pas principalement la conduite routière mais tous conduisent des véhicules < à 3.5 T. (ambulances et VSL)
Depuis quelques années, la tendance au sein des entreprises est d'encourager l'obtention du DEA.

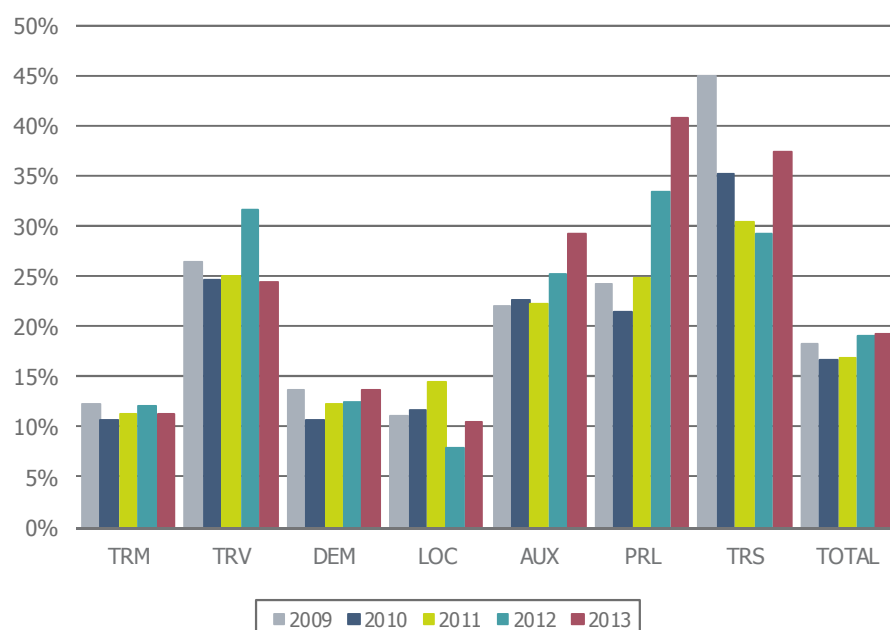
Évolution de la part des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) par secteur



Quasiment tous les secteurs d'activité signent des CDI à concurrence de 95% des recrutements effectués.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur



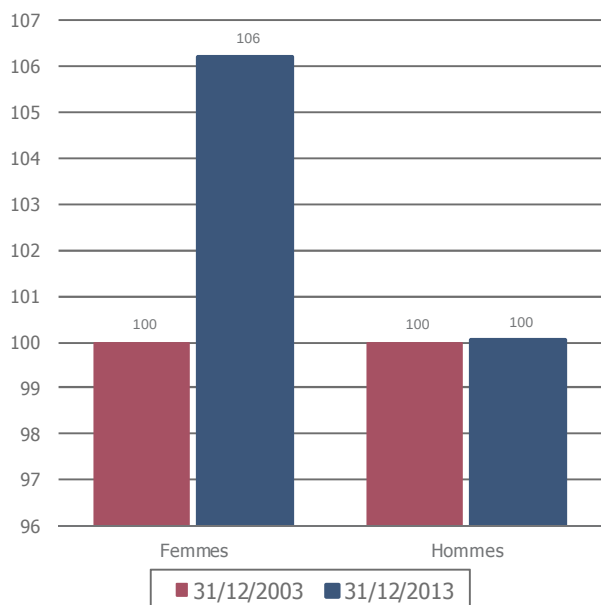
Sur 5 ans, la proportion des femmes dans l'emploi est passée de 17% à 19% mais selon une évolution très contrastée par secteur.

Ainsi les AUX sont passés de 22% à 29% et les PRL de 26% à 41%.

Le TRS emploie 37% de femmes qui ne représentent que 10% du total des effectifs féminins de la Branche (tendance qui s'est accentuée au moment de la mise en place du DEA en 2006).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison à 10 ans des effectifs hommes / femmes (base 100 au 31/12/2003)

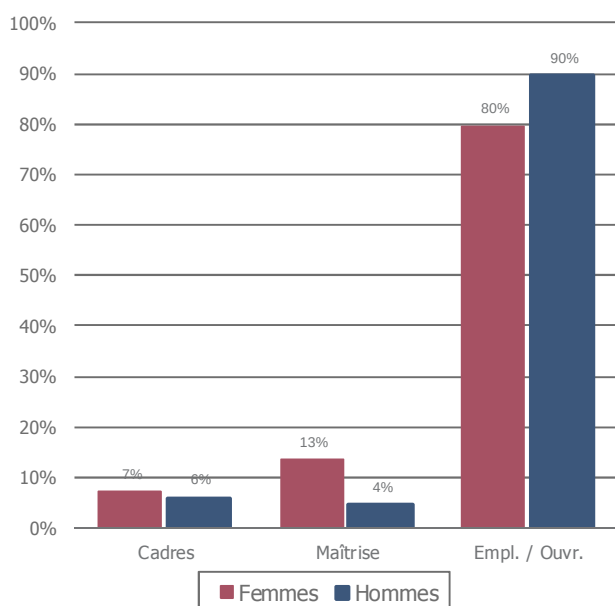


La féminisation des emplois s'est clairement accrues au fil des années.

En 2013, en moyenne tous secteurs confondus, pratiquement 1 emploi sur 5 est tenu par une femme.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition par sexe et catégorie socio-professionnelle

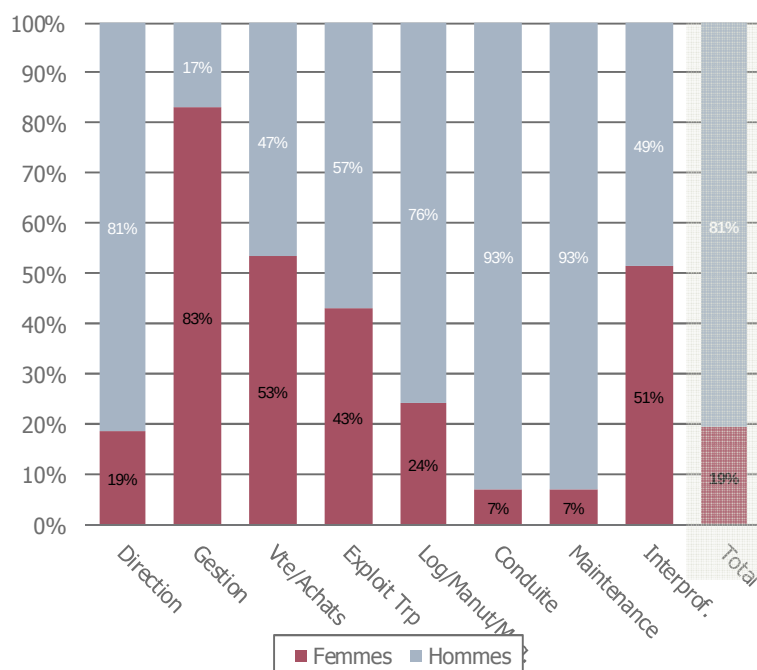


Toute proportion gardée, les femmes sont deux fois plus nombreuses à exercer des responsabilités d'encadrement.

Au global, pour l'ensemble de la Branche, 32% des postes d'encadrement sont tenus par des femmes.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des effectifs par sexe et famille professionnelle



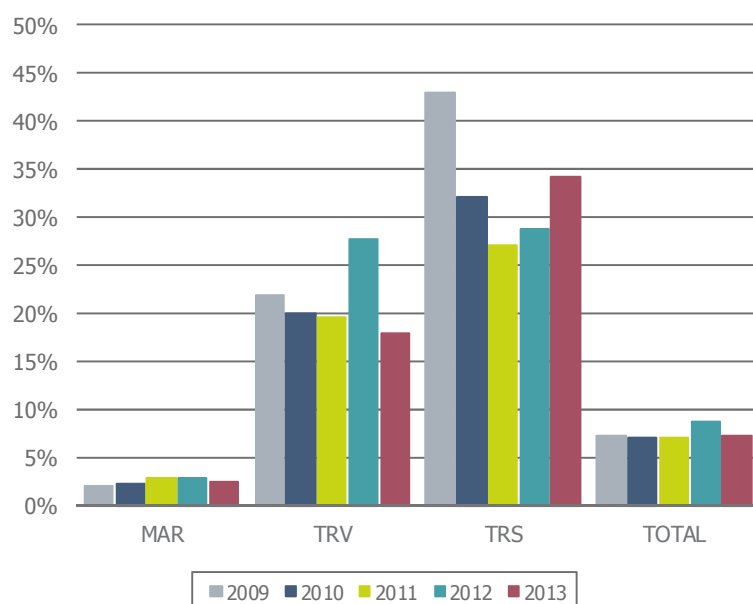
Près de la moitié des postes sont tenus par des femmes au sein de la FAP Exploitation, 25% dans la FAP Manutention soit 5 350 postes de travail.

A ceux là, il faut ajouter 3 320 postes de conductrices.

En résumé, plus de 60% du total des emplois féminins s'exercent dans les activités phares de la Branche.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle conduite (par secteur)



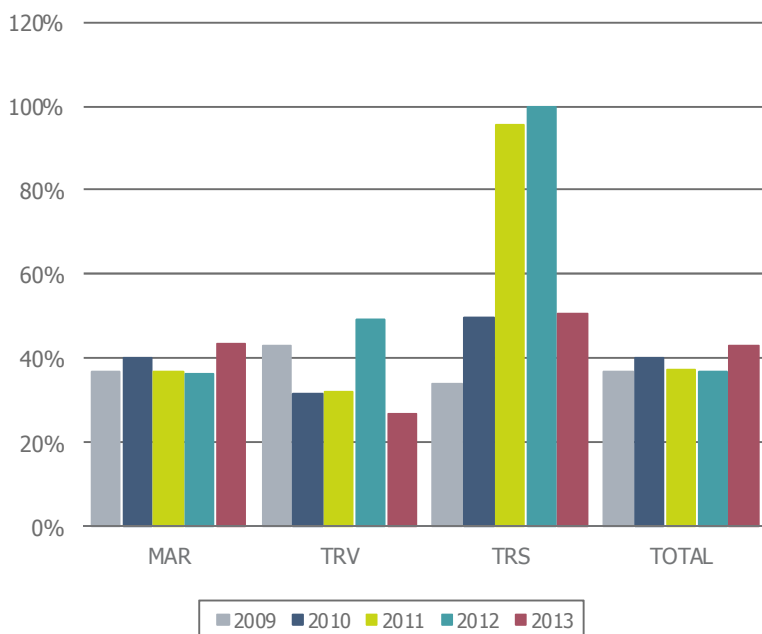
Dans l'ensemble, la part des femmes dans la FAP Conduite (tous secteurs confondus) a légèrement régressé (7% contre 9% en 2012).

C'est assez sensible pour le TRV puisqu'on est passé de 22% à 18%.

En 2013, dans le TRS, la tendance est contraire, avec + 250 postes par rapport à 2012 soit environ 1 000 femmes dans un emploi de conductrice.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle exploitation (par secteur)

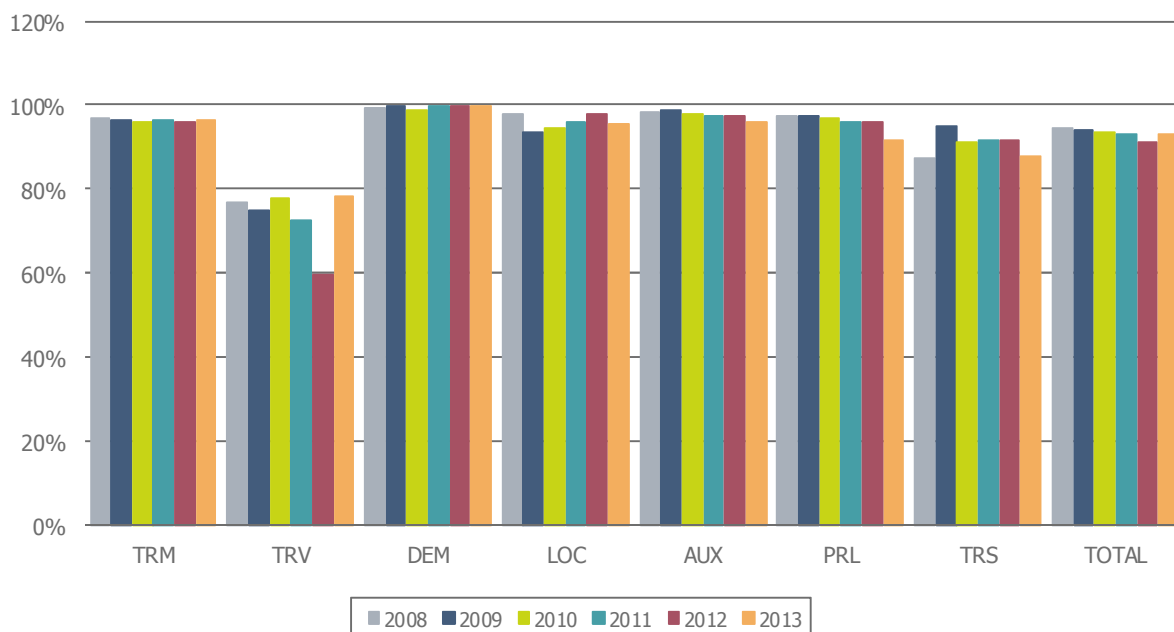


Il existe 3 750 postes occupés par des femmes en FAP EXPLOITATION soit 43% du total des salariés employés exerçant ce métier. Pour information, au sein du TRM, cette FAP culmine chez les AUX avec 60% d'effectifs de sexe féminin.

A noter que chez les TRS cela représente tout au plus une trentaine d'emplois, principalement à des postes de régulatrices.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la part des effectifs à temps complet par secteur

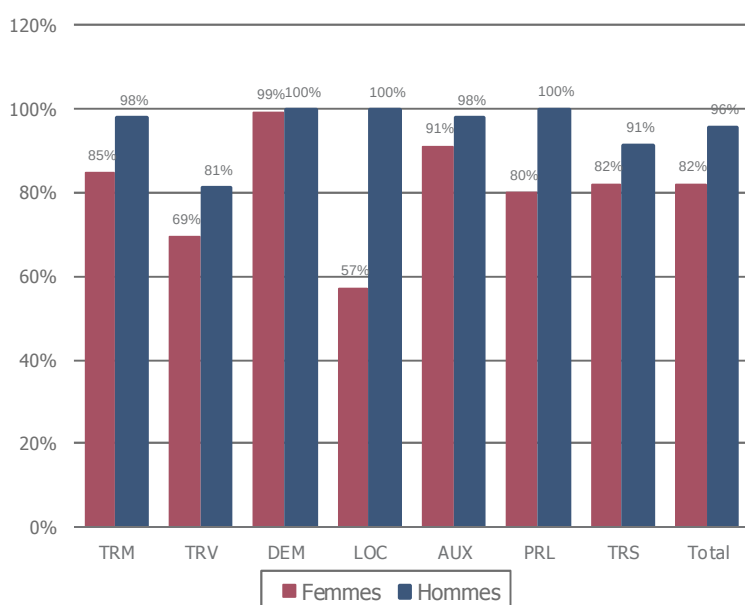


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

En moyenne, 93% des emplois de la Branche sont occupés à temps complet. Seul le TRV, en raison de l'organisation de ses activités notamment scolaires, s'inscrit en deçà (78%).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Part des effectifs à temps complet selon le sexe par secteur



D'une manière générale et quel que soit le secteur d'activité, les hommes se voient plus fréquemment proposer des emplois à temps complet.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Temps partiels et équivalents temps plein par secteur

	Activités							TOTAL
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
RHÔNE ALPES								
Effectif salarié	38 725	10 191	1 121	2 139	10 574	5 072	3 713	71 534
Dont nb. de temps partiels	1 398	2 223	3	102	433	417	451	5 028
Nb. de temps partiels en ETP	804	1 301	2	58	251	273	210	2 899

ETP : temps partiels en équivalents temps plein

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

En moyenne, les contrats à temps partiel représentent 7% des emplois avec des pics à 22% pour le TRV et des « planchers » à 4% pour le TRM.

Ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur (en années)

	Activités							TOTAL
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
Ancienneté moyenne								
RHÔNE ALPES	8,50	9,04	9,09	8,40	9,33	11,50	5,92	8,78
FRANCE	9,08	7,88	9,81	7,96	10,70	4,46	7,33	8,68

Source : Enquête Tableau de bord

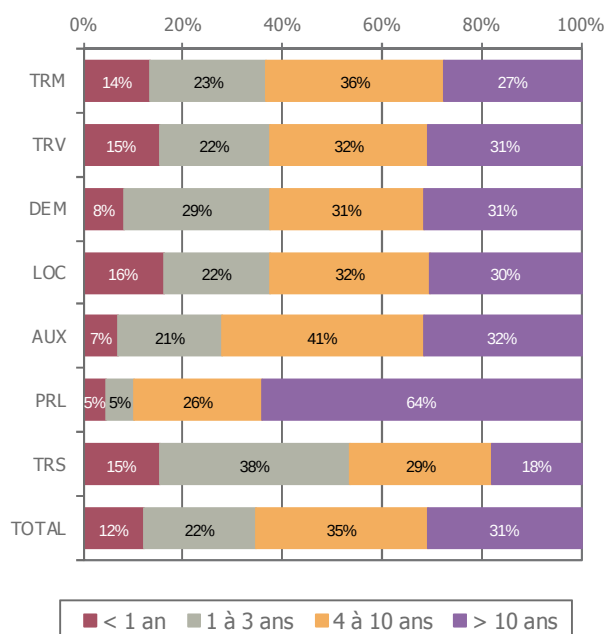
Données ajustées au champ conventionnel

Le bilan social annuel du transport routier de marchandises publié par le SOeS indique qu'en 2008, "l'ancienneté des conducteurs de poids lourds du transport routier de fret élargi » était, en moyenne, de 18 ans et 6 mois dans la profession, selon l'enquête annuelle sur les conditions de travail des conducteurs routiers (source EACT).

L'ancienneté dans la profession est plus forte parmi les conducteurs « grands routiers » (19 ans et 3 mois en moyenne) que parmi les conducteurs courte distance (18 ans et 2 mois)." L'ancienneté des conducteurs du transport routier de marchandises dans la profession s'est allongée ces dernières années : en 2000, elle était, en moyenne, de 15 ans.

Pour rappel, le tableau ci-dessus fait état des **anciennetés dans l'ETABLISSEMENT** ce qui explique que la moyenne pour les salariés en poste se situe en Rhône-Alpes aux alentours de 9 ans.

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement



Plus d'un tiers des salariés travaillent dans le même établissement depuis plus de 10 ans (64% dans le PRL !).

Le TRS, par contre, qui compte le moins de salariés, se caractérise avec plus de la moitié de ses effectifs comptant **au plus** 3 ans d'ancienneté. Une pyramide des âges très jeune peut constituer un élément d'explication.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements employant des travailleurs handicapés par activité

	RHÔNE ALPES		FRANCE	
TRM	267	11%	15%	
TRV	178	47%	34%	
DEM	22	16%	8%	
LOC	41	37%	25%	
AUX	140	26%	21%	
PRL	51	29%	21%	
TRS	1	0%	12%	
TOTAL	700	17%	17%	

Près de la moitié des ETS du TRV ont déclaré employer des handicapés contre 11% dans le TRM.

La moyenne étant environ d'un ETS sur 5.

Répartition des effectifs de travailleurs handicapés par activité

	RHÔNE ALPES		FRANCE	
TRM	1 094	3%	2%	
TRV	611	6%	5%	
DEM	28	3%	1%	
LOC	210	10%	3%	
AUX	438	4%	3%	
PRL	350	7%	7%	
TRS	2	0%	2%	
TOTAL	2 733	4%	3%	

Pour rappel les ETS ≥ 20 sal. doivent employer au moins 6% de travailleurs handicapés.

L'employeur peut notamment se libérer de son obligation d'emploi en versant une contribution financière à l'Agefiph.

TRS et DEM comptent assez peu d'ETS ≥ 20 sal.

3



Démographie



Démographie

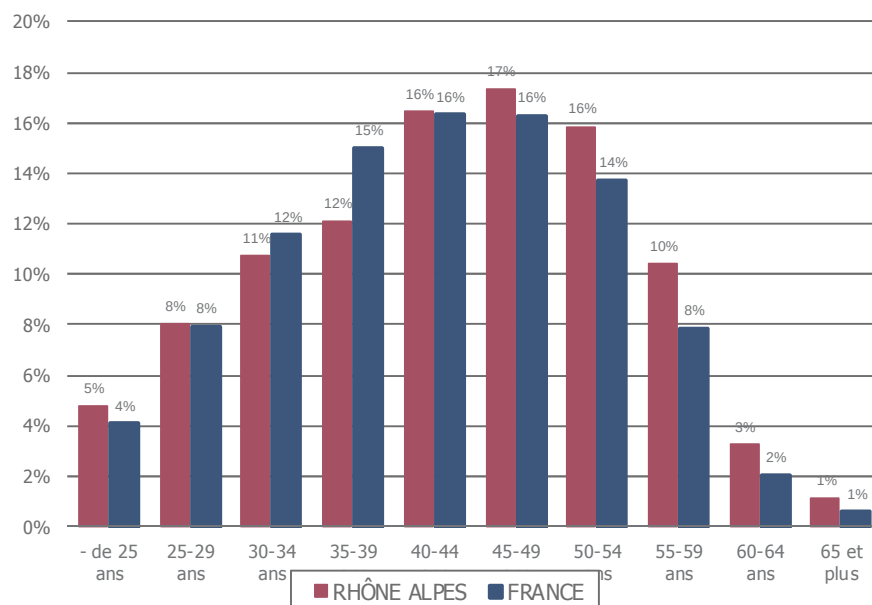
Répartition des effectifs par âge (tous secteurs confondus)

- de 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +	Total
548	2 857	5 734	7 657	8 666	11 756	12 398	11 344	7 439	2 316	818	71 534

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison de la structure par âge de la région par rapport à la moyenne nationale



Source : Enquête Tableau de bord

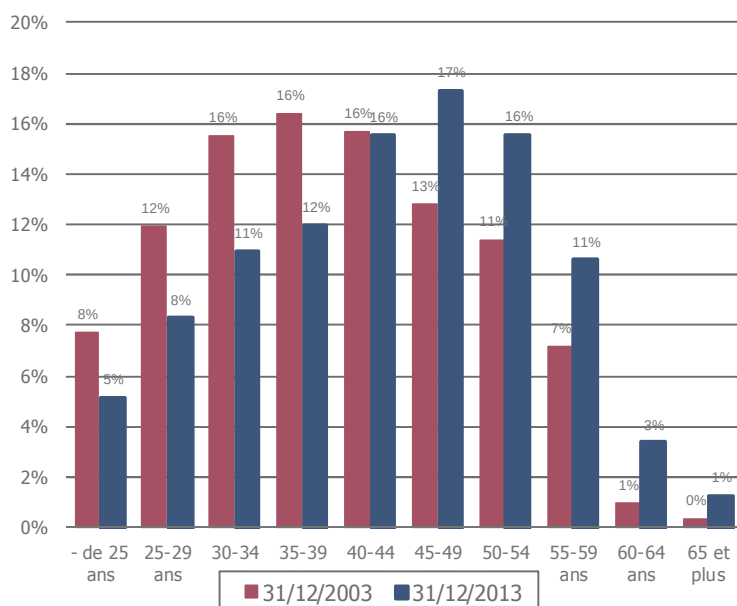
Données ajustées au champ conventionnel

La population salariée en Rhône-Alpes semble vieillir plus vite que la moyenne des salariés de la Branche en France.

Les anciennetés moyennes et les mouvements de main d'œuvre enregistrés apportent un certain nombre de réponses.

Néanmoins la proportion légèrement plus importante de jeunes de - de 25 ans en Rhône-Alpes constitue un **point très positif** pour l'avenir.

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle

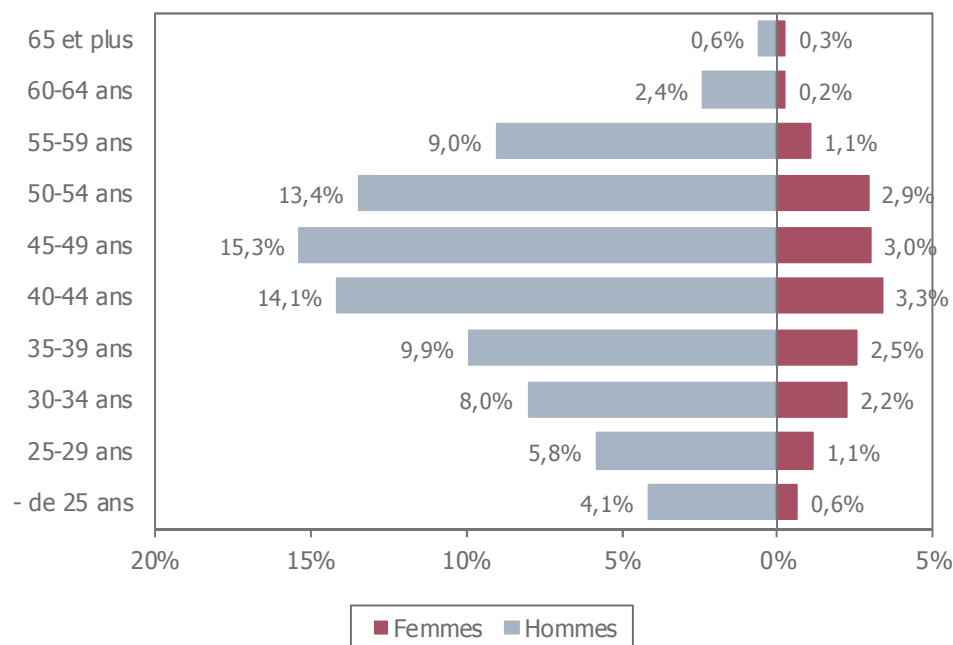


La part des effectifs de moins de 40 ans ne cesse de diminuer au fil des ans ce qui accélère inévitablement le vieillissement de la population salariée de la Branche en Rhône-Alpes.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Pyramides des âges en 2013 (toutes familles professionnelles)

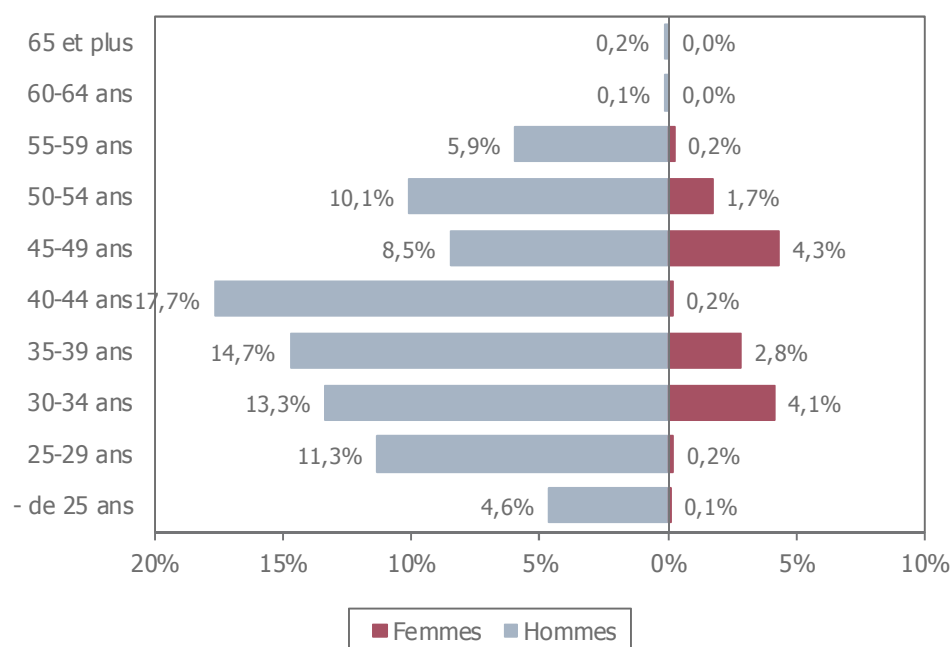
Marchandises (hors déménagement)



Sur 4 ans, la part des < 30 ans de ce secteur est passée de 14% à 12% et celle des 30 à 50 ans de 62% à 58%. Au final ce sont les catégories d'âges au-delà de 50 ans qui progressent le plus (de 22% à 30% des effectifs).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

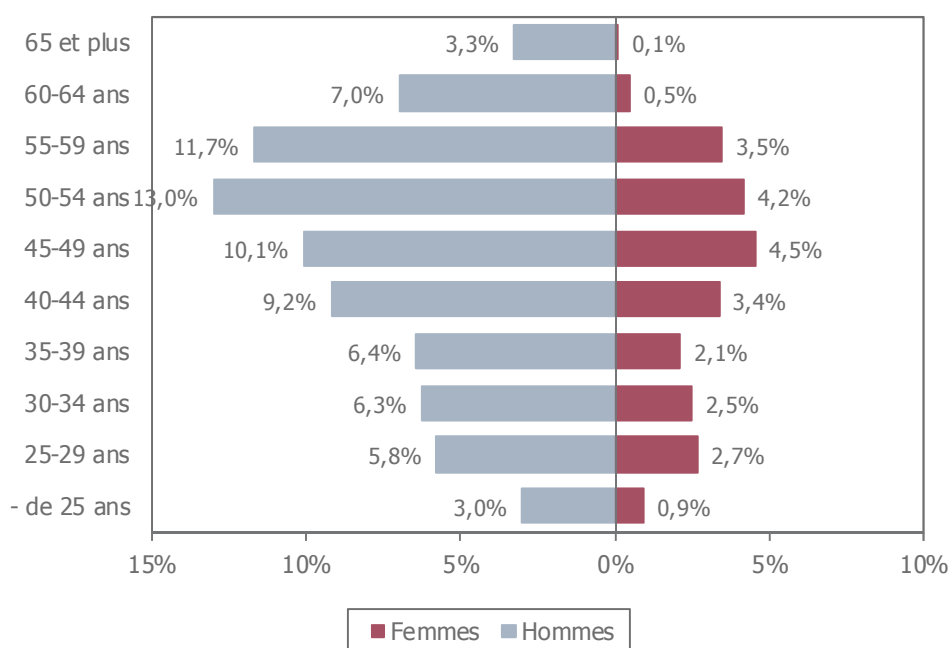
Déménagement



Toujours sur 4 ans la part des moins de 30 ans a été divisée par 2 dans ce secteur réputé pour accueillir des jeunes en nombre. On ne compte plus que 5% des effectifs de moins de 25 ans (7% en 2010)

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

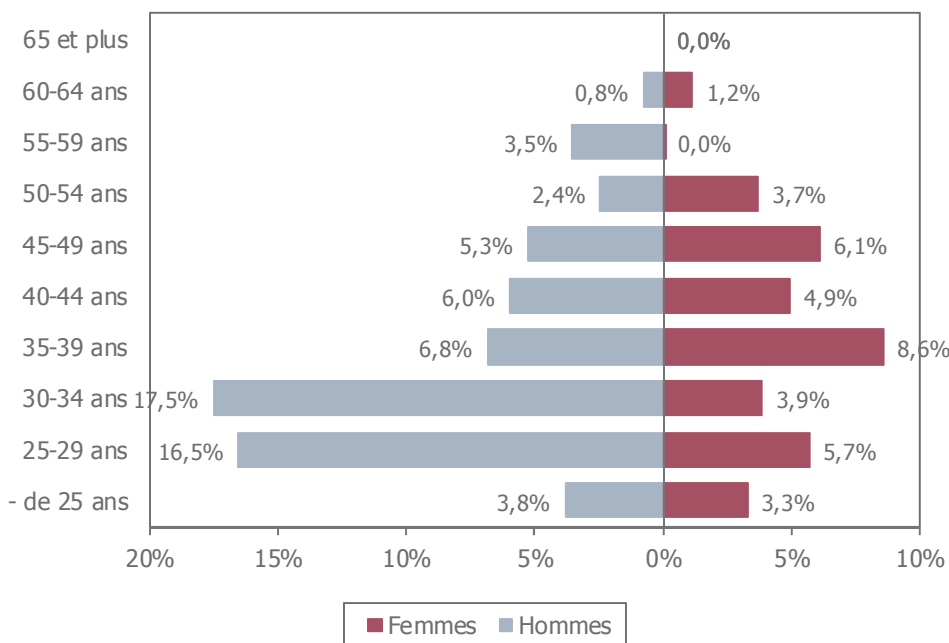
Transport routier de voyageurs



Sans que cela constitue un réel handicap, et à l'opposé d'autres secteurs, la part des + de 60 ans représente 11% des effectifs (4% en moyenne).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Transport sanitaire



Le TRS suit la même tendance générale de vieillissement mais en ayant l'avantage de disposer d'un socle beaucoup plus jeune (30% de moins de 25 ans).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Structure par âge et catégorie socio-professionnelle

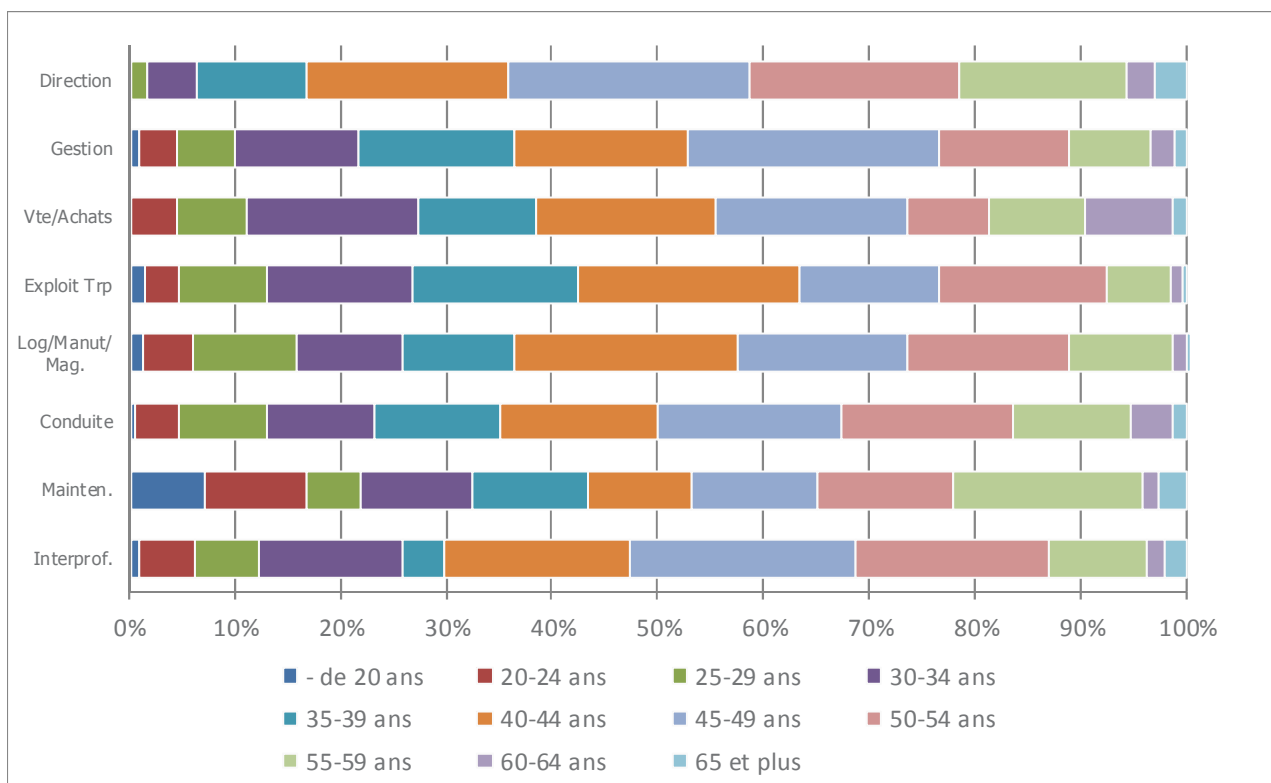
	Cadres		Maîtrise		Empl. / Ouvr.		Total	
- de 20 ans	0	0%	2	0%	546	1%	548	1%
20-24 ans	17	0%	33	1%	2 807	4%	2 857	4%
25-29 ans	126	3%	227	5%	5 381	9%	5 734	8%
30-34 ans	343	8%	500	11%	6 814	11%	7 657	11%
35-39 ans	371	8%	606	14%	7 689	12%	8 666	12%
40-44 ans	819	18%	1 240	28%	9 697	15%	11 756	16%
45-49 ans	1 075	24%	658	15%	10 666	17%	12 398	17%
50-54 ans	790	18%	785	18%	9 770	16%	11 344	16%
55-59 ans	595	13%	325	7%	6 518	10%	7 439	10%
60-64 ans	199	4%	43	1%	2 075	3%	2 316	3%
65 et plus	91	2%	0	0%	727	1%	818	1%
Total	4 425	100%	4 419	100%	62 691	100%	71 534	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les cadres dominent sur les tranches 55 ans et plus (19%), la maîtrise sur celles de 40 à 49 ans (42%) et les employés/ouvriers sur les moins de 30 ans (14%).

Significatif d'une population plutôt âgée les 3CSP concentrent la moitié de leurs salariés et plus sur les tranches d'âge de 40 à 54 ans.

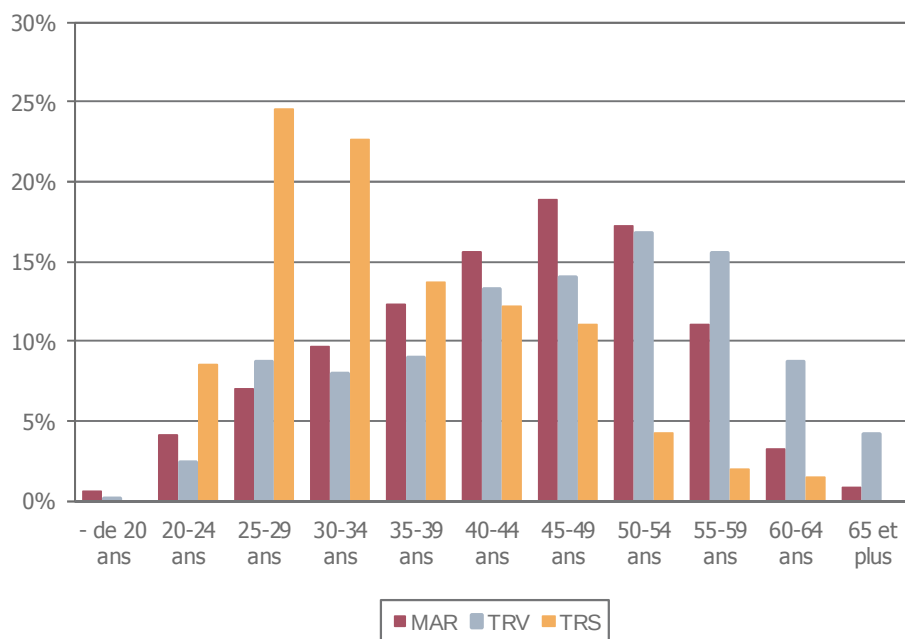
Structure par âge et famille professionnelle



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Si la FAP Conduite préserve un certain équilibre entre classes d'âge en respectant la logique du vieillissement, la FAP Direction compte 40% de salariés de 50 ans et plus, tandis que les FAP Exploitation et Manutention sont très présentes sur la tranche d'âge 40-44 ans.

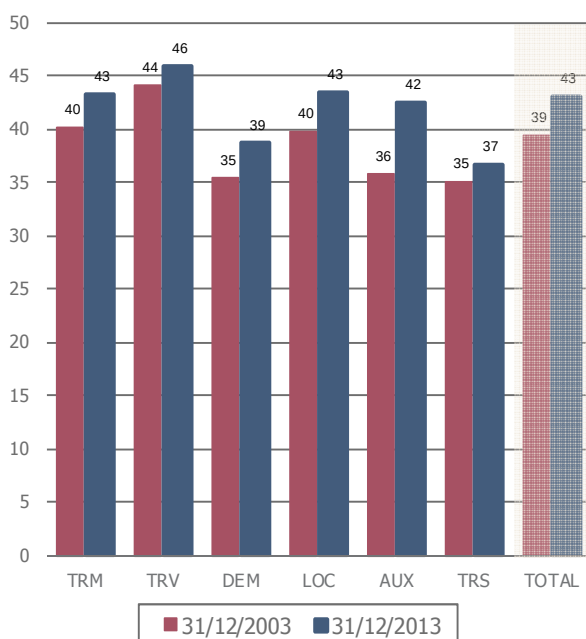
Structure par âge dans la conduite en 2013



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Près de 60% des conducteurs TRS ont moins de 35 ans contre moins de 20% dans le TRV tandis que 40% des conducteurs TRM sont âgés entre 45 et 54 ans. Une grosse part de pénibilité et des contraintes de toutes sortes expliquent, pour le TRS, la chute rapide des effectifs de conduite à partir de 35 ans.

Comparaison à 10 ans de l'âge moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

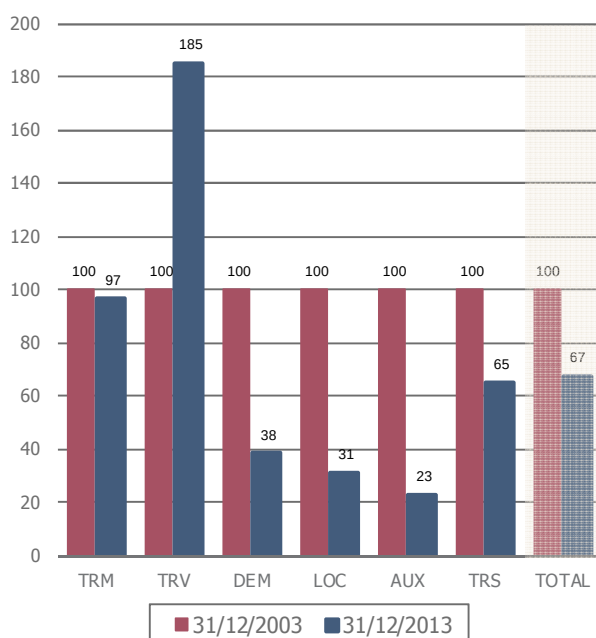
L'âge moyen des salariés de la Branche est de **43 ans**, soit 4 ans de plus qu'il y a 10 ans !

Chez les AUX le vieillissement a été encore plus rapide: + 6 ans.

Plusieurs causes, séparément ou simultanément, peuvent être à l'origine de cet état de fait :

- Recrutement de personnes + âgées
- Moins de jeunes recrutés.
- Absence ou ralentissement des recrutements.
- Réduction des départs .../....

Comparaison à 10 ans des salariés de moins de 25 ans par secteur d'activité (base 100 au 31/12/2003)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

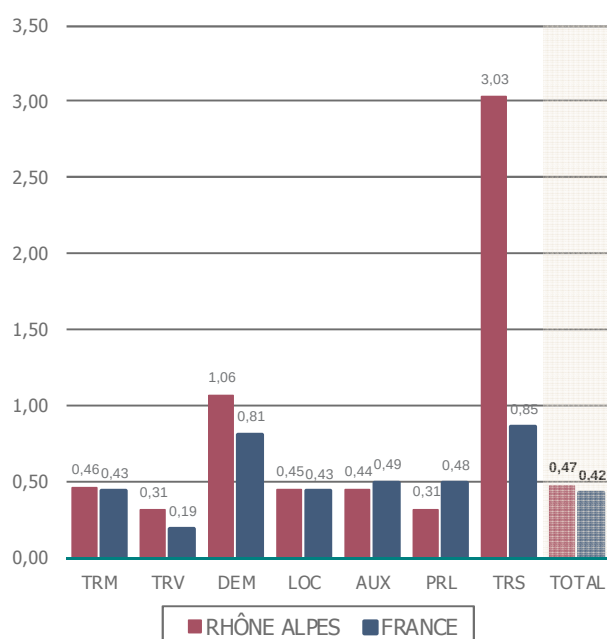
Compte tenu de l'accroissement de leurs activités et des difficultés de recrutement sur les filières habituelles, les responsables TRV se sont engagés à renouveler leurs effectifs en faisant appel aux plus jeunes.

Cependant, au fil du temps, il n'est pas très encourageant de voir s'effriter dans les autres secteurs des emplois jusqu'ici occupés par des jeunes. Il faut dire que la crise sévit désormais depuis 5 ans et qu'il importe tant du côté du salarié que de celui de l'employeur de préserver son emploi, sa productivité...

A noter aussi que la prolongation des cursus universitaires peut repousser au-delà de 23-24 ans l'âge de certains primo-accédants à l'emploi.

Indicateurs démographiques

Comparaison du taux de relève de la région avec la moyenne nationale



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

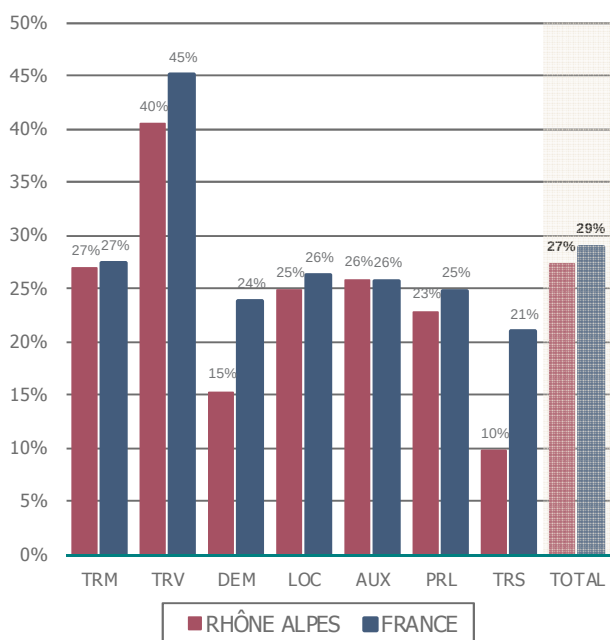
Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de trente ans, sur le nombre de salariés de plus de cinquante ans.

En Rhône-Alpes ce taux est passé de 0.62 en 2012 à 0.47. Cela signifie que les entreprises doivent affronter un contexte plus crispé qui ne permet plus d'injecter la « sève » nécessaire à un bon équilibre entre les générations.

Cela n'est sans doute pas sans conséquence sur les possibilités d'adaptation de l'entreprise à ses marchés par la nécessité de devoir conjuguer des compétences faisant appel à des expériences et à des environnements multiples et distincts.

Il semblerait cependant que nous soyons **légèrement mieux lotis** en Rhône-Alpes.

Comparaison du taux de renouvellement de la région avec la moyenne nationale



Le taux de renouvellement reflète habituellement les départs potentiels dans les douze années à venir. Il se calcule comme le nombre d'actifs en emploi de plus de cinquante ans, sur le nombre total d'actifs en emploi (en pourcentage).

Il faut considérer qu'environ 1/4 de la population salariée T/L de Rhône-Alpes devrait être renouvelé d'ici 10 à 12 ans.

Comme ce taux évolue peu d'une année sur l'autre et que la population vieillit, cela signifie que le cadre législatif des départs en retraite progresse aussi de manière constante...

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel



Mouvements de main d'œuvre

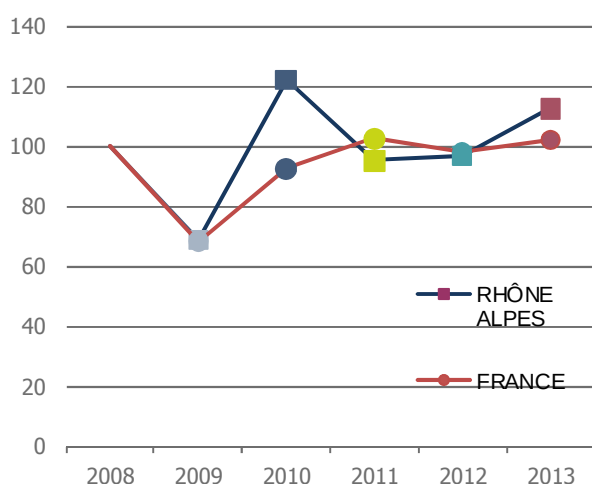


Mouvements de main d'œuvre

Nombre de recrutements en 2013

14 305

Évolution des recrutements (indice base 100 au 31.12.2008)



Alors que la Branche a perdu près de 150 emplois nets, les recrutements ont progressé de + 16% par rapport à 2012.

Notre région continue de faire preuve de dynamisme quand la situation stagne au niveau national.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Recrutements par activité

	Activités							
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
2013	9 897	1 775	94	402	1 053	237	847	14 305
RHÔNE ALPES								
2013/2012	15%	28%	-44%	47%	56%	-50%	14%	16%
FRANCE 2013/2012	-10%	-1%	7%	-3%	6%	78%	-7%	4%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Dans le TRV, les transferts entrants de salariés liés au changement de prestataire consécutivement aux appels d'offres des autorités organisatrices de transport **représentent 5%** des recrutements de conducteurs effectués par les établissements de ce secteur en 2013 en région.

En 2013, le TRM et le TRS, ont recruté l'équivalent de 25% de leurs effectifs totaux mais comme on ne les retrouve pas en fin d'année cela signifie qu' 1/4 de cette population a été renouvelée sur la même période. Soit il y a eu des compensations avec des départs de personnes en place, soit les nouveaux entrants ne faisaient pas l'affaire, soit l'activité ne permettait pas de pérenniser ces embauches etc...

Répartition des embauches par famille professionnelle en 2013



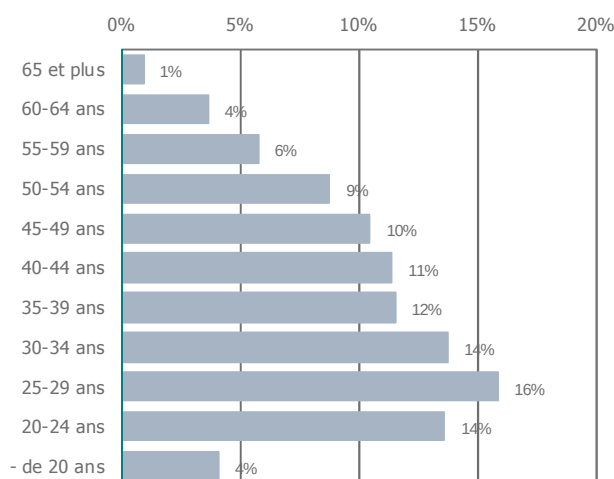
RHÔNE

ALPES	1%	3%	1%	4%	4%	85%	1%	1%	100%
FRANCE	1%	3%	1%	4%	24%	64%	2%	1%	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Bien plus qu'ailleurs en France, près de 9 fois sur 10 une embauche se concrétise en Rhône-Alpes par le recrutement d'un conducteur.

Embauches par tranche d'âge, toutes familles confondues



Les moins de 30 ans représentent un petit plus du tiers des embauches.

La question est de savoir si le ratio : **nombre de moins de 30 ans qualifiés disponibles / besoins des employeurs** est suffisant ou non. Cela pourrait notamment constituer un élément d'explication sur le recrutement des « 50 ans et plus » qui de 13% des embauches en 2010 est passé à 20% en 2013.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Embauches par âge et famille professionnelle en 2013

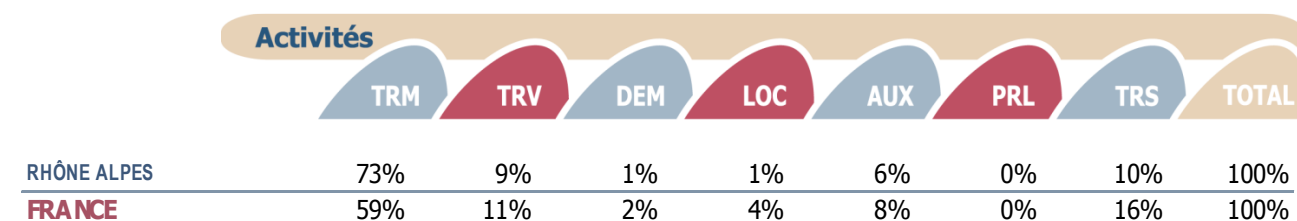
	- de 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +	Total
Direct.	0%	0%	19%	0%	4%	16%	27%	8%	4%	22%	0%	100%
Gestion	15%	32%	14%	4%	16%	7%	11%	0%	0%	0%	1%	100%
Vte/Ach.	1%	24%	32%	0%	0%	30%	13%	0%	0%	0%	0%	100%
Exploit Trp	7%	40%	22%	9%	14%	4%	3%	0%	0%	0%	1%	100%
Log/Man/Mag	15%	27%	14%	14%	10%	10%	4%	1%	3%	1%	0%	100%
Conduite	3%	11%	16%	15%	12%	12%	11%	10%	6%	4%	1%	100%
Mainten.	39%	24%	20%	0%	1%	12%	4%	0%	0%	0%	0%	100%
Interpro.	9%	9%	0%	24%	0%	18%	5%	18%	17%	0%	0%	100%
Total	4%	14%	16%	14%	12%	11%	10%	9%	6%	4%	1%	100%

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Au sein de la FAP EXPLOITATION comme en MAINTENANCE, le pari des entreprises semble être d'embaucher des jeunes (respectivement 47% et 63% des recrutés ont moins de 25 ans). Dans la mesure où l'offre correspond à la demande cela peut se traduire comme un véritable investissement des dirigeants sur l'avenir.

Embauches de conducteurs de moins de 26 ans par secteur d'activité



Source : Enquête Tableau de bord

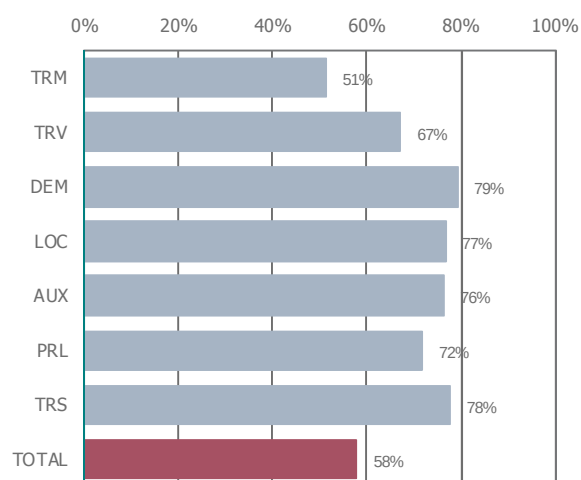
Données ajustées au champ conventionnel

Au regard des dispositions réglementaires en place, les procédures d'embauches ne se présentent pas de la même façon pour les poste de CONDUITE. En effet il est vrai que le dispositif réglementaire fixe un âge minimum pour exercer :

- 21 ans pour les permis C et CE ; 18 ans lorsqu'il s'agit d'une formation TP, CAP et Bac pro de la conduite routière ;
- 24 ans pour les permis D et DE ; 21 ans dans le cas d'une formation professionnelle. Il en découle que les conducteurs, respectivement de moins de 21 ans pour les véhicules de transport routier de marchandises, et de moins 24 ans pour les véhicules de transport en commun, représentent un très faible pourcentage des embauches à ces postes

Les opportunités d'être embauché pour **un jeune qui s'est formé au métier de conducteur routier de marchandises** sont **7 fois plus importantes** que dans le domaine des voyageurs. Pour rappel, une embauche ne garantit ni la confirmation, ni l'ancienneté sur le poste.

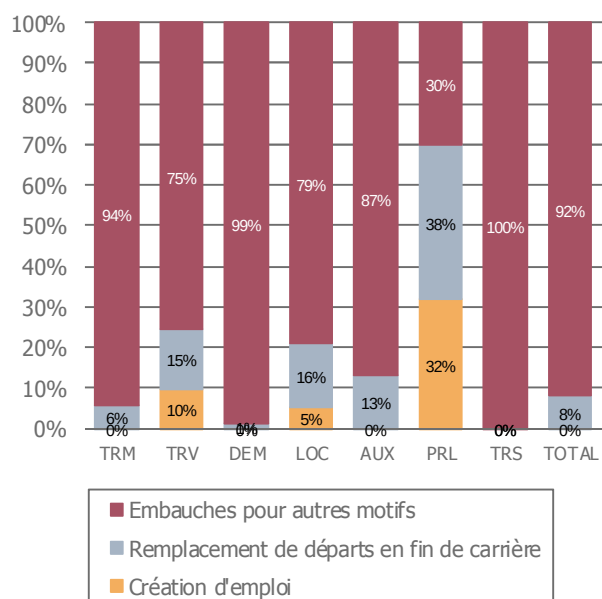
Embauches en CDI par secteur d'activité



Si la moyenne des embauches en CDI se situe aux alentours de 60%, c'est surtout parce que cette pratique de recrutement n'est pas encore suffisamment répandue dans le TRM.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des types d'embauches en 2013



Comme évoqué en préambule de ce chapitre, la création nette d'emplois en 2013 est inexistante.

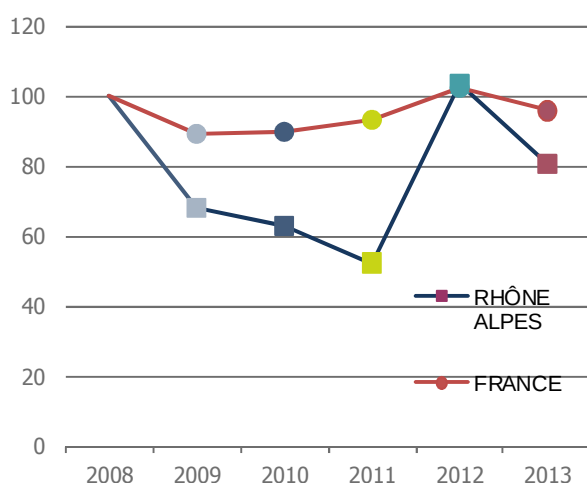
Par ailleurs, hormis pour le PRL, les salariés qui partent en retraite ne sont pas remplacés ou alors dans une proportion très faible.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Nombre de départs en 2013

16 788

Évolution des départs (indice base 100 au 31.12.2008)



Après une augmentation sans précédent en 2012, Rhône-Alpes repart de nouveau à la baisse avec des flux de départs qui fléchissent de 22% (seulement 7% au niveau national).

Attention, le départ d'un salarié d'un établissement ne donne pas d'indication sur sa nouvelle situation/affectation.

Est-il devenu :

- Demandeur d'emploi ?
- Même emploi dans un autre ETS de la Branche ?
- Même emploi dans un ETS hors Branche ?
- Autre emploi dans la Branche ou hors Branche ?

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Départs par activité

	Activités							
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
2013	10 969	1 572	120	296	1 818	414	1 600	16 788
RHÔNE ALPES								
2013/2012	-28%	-1%	-41%	-5%	-6%	-25%	-5%	-22%
FRANCE 2013 / 2012	-7%	3%	32%	-23%	14%	-49%	-1%	-7%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Dans le TRM, à peu de choses près, le volume des départs et des embauches s'équilibre. C'est loin d'être le cas dans le TRS où, rapporté aux effectifs totaux de ce secteur, on relève 43% de départs pour 23% d'embauches. 2013 a manifestement été dans cette activité une mauvaise année pour l'emploi.

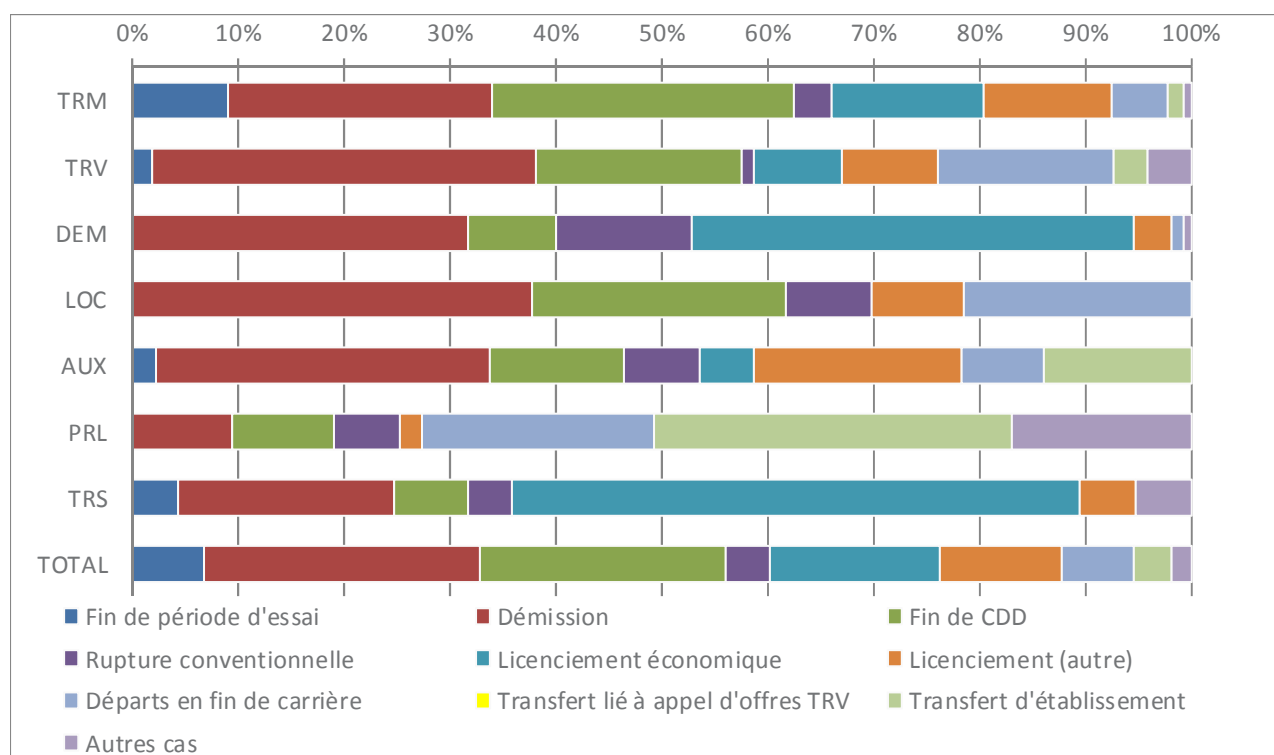
Répartition des départs par famille professionnelle

	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit. Trp	Log/Manut/Mag.	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
ALPES	3%	4%	1%	7%	5%	77%	1%	3%	100%
FRANCE	2%	4%	2%	7%	9%	74%	2%	2%	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La répartition des départs entre FAP reste naturellement fonction des effectifs en présence. Elle permet cependant de pointer du doigt la forte distorsion qui existe avec la FAP CONDUITE.

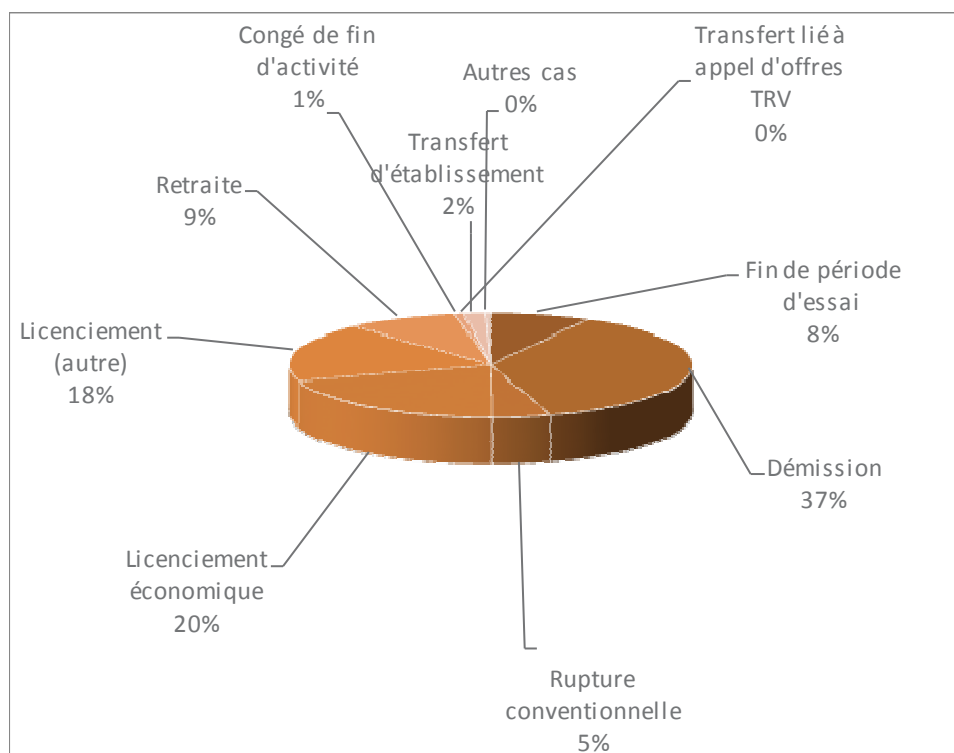
Répartition des départs par motif et secteur en 2013



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

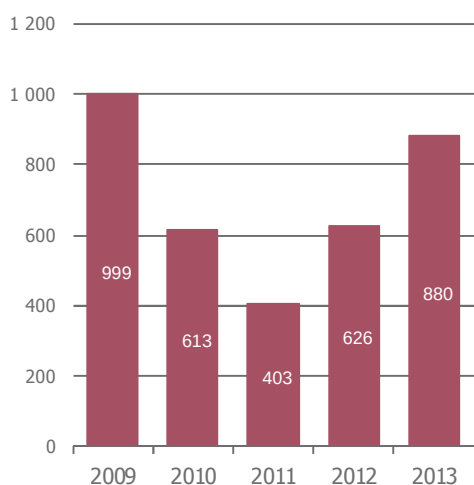
Sur le seul aspect statistique, la moitié des causes de départ se partage quasiment à part égale entre démissions et fin de CDD. Par contre il existe des nuances non négligeables selon le secteur d'activité. Ainsi 54% des départs dans le TRS sont dus à des licenciements économiques.

Motifs des départs des Conducteurs en CDI



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution des départs en fin de carrière du secteur Marchandises



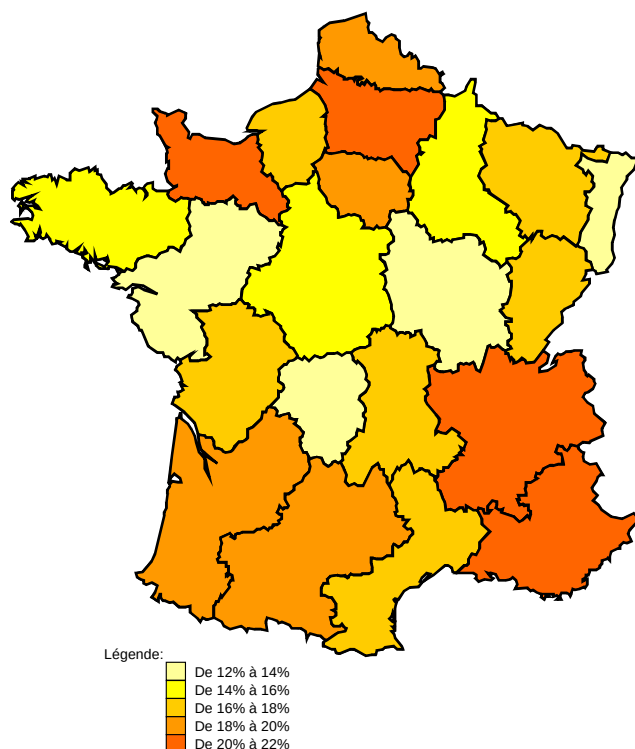
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les départs en fin de carrière sont constitués par la somme des départs en retraite et des congés de fin d'activité (CFA). Leur nombre a bondi de +26% entre 2012 et 2013.

Ce « bond » est notamment imputable aux reports des départs qui avaient été différés suite à la Loi du 9/11/2010 portant réforme des retraites et aux nouvelles dispositions relatives au CFA.

* D'une manière générale, toutes activités confondues, ces départs en fin de carrière représentent en moyenne 7% des départs. Spécifiquement pour la FAP CONDUITE, ils représentent 10% du total des départs.

Taux de rotation des effectifs par région



Le taux de rotation des effectifs en Rhône-Alpes est de 22% contre 17% en moyenne en France. Il est notamment beaucoup plus élevé dans le TRM (27% contre 16%) et dans le TRS (33% contre 17%). Dans ce dernier cas les contraintes d'exercice du métier tant physiques qu'organisationnelles peuvent peser lourd dans les mouvements de main d'œuvre.

A effectifs constant ou presque, et au-delà des difficultés à « fixer » les personnels, cela impose aux employeurs concernés de mettre en place une grosse « logistique » de recrutements...

$$\text{Taux de rotation} = \frac{\text{recrutements} + \text{départs}}{2 \times \text{effectif début}}$$

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Taux de rotation par famille professionnelle

En Rhône-Alpes, c'est la FAP CONDUITE qui connaît le plus fort taux de rotation avec 27% de ses effectifs tandis que la FAP EXPLOITATION n'affiche que 10%.

La FAP MANUTENTION ne dépasse pas 12% contre 29%, en moyenne, en France. Sans jugement de valeur, plusieurs explications peuvent être avancées telles qu'une meilleure définition des postes et des qualifications, des recrutements plus anticipés, un encadrement à l'écoute....

5



Intérim



Intérim

Répartition des établissements ayant recours à l'intérim par activité

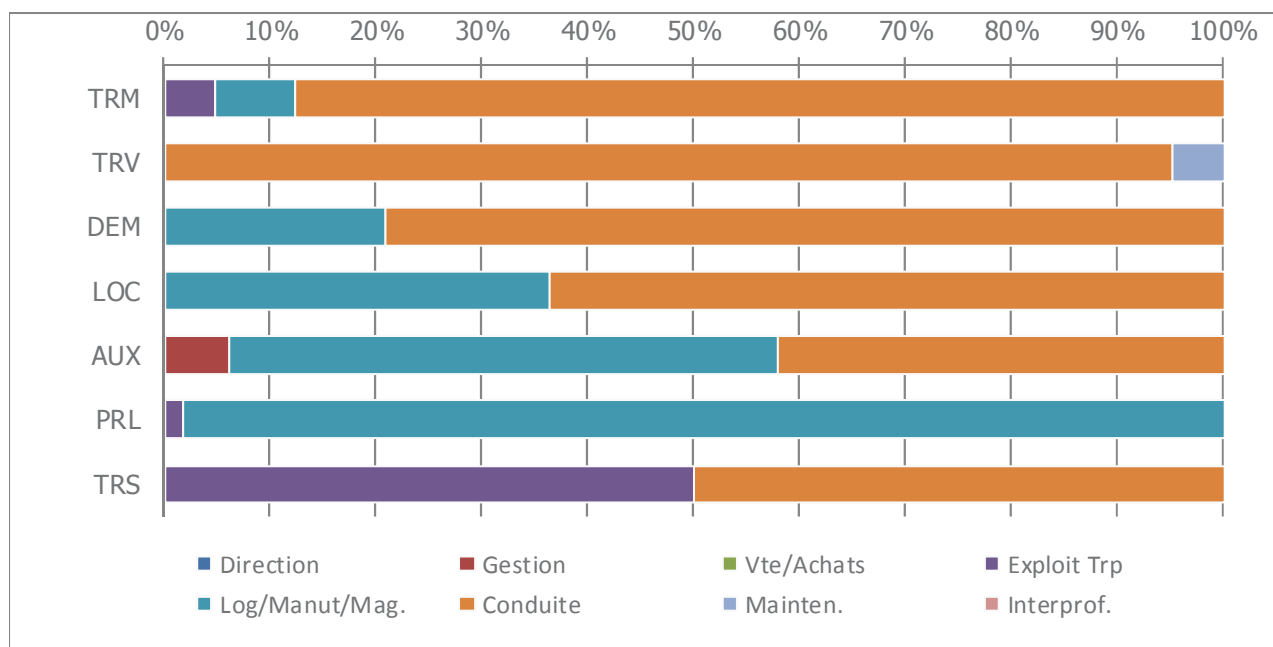
	RHÔNE ALPES		FRANCE
TRM	627	25%	21%
TRV	104	27%	18%
DEM	78	57%	44%
LOC	36	33%	33%
AUX	246	45%	31%
PRL	123	71%	52%
TRS	1	0%	4%
TOTAL	1 214	29%	22%

Entre 2012 et 2013, la part des ETS ayant eu recours à l'Intérim est passée de 17% à 29%. Cela reflète qu'il y a eu de l'activité mais que celle-ci n'a pas forcément été régulière et que les employeurs manquaient de garanties à terme pour consolider leurs effectifs.

Ce phénomène est très net chez les PRL.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition du nombre de postes d'intérim par famille professionnelle et activité



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

L'Intérim en Rhône-Alpes représente 8 720 postes de travail à répartir pratiquement moitié/moitié entre les FAP CONDUITE et MANUTENTION. Dans le TRM les intérimaires représentent l'équivalent de 1 520 temps pleins, 1 700 chez les AUX et 1 130 pour les PRL.

6

Marché du travail



Marché du travail

Préambule :

Les données présentées dans ce chapitre proviennent exclusivement du Pôle-Emploi. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi (DE), mais pour les offres d'emploi (OE) elles sont partielles. Ne sont en effet recensées que les seules offres d'emploi adressées à Pôle Emploi.

Évolution des offres d'emploi par secteur (ensemble des codes ROME)

Naf rév.2	2011	2012	2013
4939A Transports routiers réguliers de voyageurs	530	613	695
4939B Autres transports routiers de voyageurs	481	546	785
4941A Transports routiers de fret interurbains	2 266	1 760	1 730
4941B Transports routiers de fret de proximité	1 733	1 473	1 524
4941C Location de camions avec chauffeur	139	161	115
4942Z Services de déménagement	173	154	90
5210B Entreposage et stockage non frigorifique	369	228	238
5229A Messagerie, fret express	344	340	255
5229B Affrètement et organisation des transports	463	386	320
5320Z Autres activités de poste et de courrier	278	239	459
7712Z Location et location-bail de camions	81	98	96
8010Z Activités de sécurité privée, partie transports de fonds	302	310	285
8690A Ambulances	542	400	459
TOTAL BRANCHE CCNTR	7 701	6 709	7 051

PART DE LA BRANCHE (CCNTR) PAR RAPPORT AU MARCHÉ DU TRAVAIL 2%

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Les OE ont progressé de +5% en Rhône-Alpes contre -9% au niveau national. Cependant, pour la 3^{ème} année consécutive elles se sont encore raréfiées dans le DEM (-42%), chez les AUX (-17%), dans le transport de fret interurbain (-2%) et dans la messagerie (-25%). L'embellie constatée en 2013 sur le marché des OE est essentiellement due aux TRV (+28%)

Le taux de satisfaction des OE [nombre d'offres d'emploi satisfaites au cours d'une année / nombre d'offres d'emploi sorties (satisfaites ou annulées)] a progressé de 4 points en 2013 à 87%. En règle générale, une augmentation de ce taux est considérée comme une diminution des difficultés de recrutement.

Répartition des offres par emploi (code ROME) en 2013
(tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

ROME V-3	Libellé	Nombre d'offres déposées	Taux de satisfaction des offres	Taux d'évolution 2013/2012 des offres déposées
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	132	86%	-45%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	2 082	93%	-31%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	432	88%	11%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	1 349	83%	0%
N1102	Déménagement	348	89%	67%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	6 554	89%	-15%
N1105	Manutention manuelle de charges	2 375	94%	-11%
N1201	Affrètement transport	129	74%	-7%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	131	74%	2%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	169	75%	-5%
N1302	Direction de site logistique	113	87%	11%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	734	78%	-2%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	4 699	86%	-9%
N4102	Conduite de transport de particuliers	532	86%	5%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	1 931	87%	1%
N4104	Courses et livraisons express	272	88%	-4%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	2 478	86%	-10%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	38	77%	-37%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	18	92%	0%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	302	78%	-4%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	57	72%	-7%
TOTAL ROME TRANSPORT LOGISTIQUE RHÔNE ALPES		24 875	88%	-11%
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL RHÔNE ALPES		342 002	88%	-7%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)

Les métiers du T/L sont appréhendés par une sélection de codes ROME.

L'ensemble de ces OE pour les métiers spécifiques du TL et formulées par les entreprises (y compris celles au-delà du champ d'application de la Convention Collective Nationale des Transports Routiers) représentent 7% du total des OE déposées sur le marché du travail.

En volume ces OE ont fléchi de 11% par rapport à 2012.

Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat en 2013 (tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

ROME V-3	Libellé	Part des offres en CDI	Part des offres < 1 mois	Part des offres à temps complet	Part des offres < 20 H hebdo.
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	3%	36%	55%	40%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	5%	7%	89%	1%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	51%	4%	96%	1%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	10%	10%	98%	1%
N1102	Déménagement	9%	59%	35%	54%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	19%	18%	85%	12%
N1105	Manutention manuelle de charges	8%	32%	79%	10%
N1201	Affrètement transport	61%	5%	96%	3%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	50%	2%	95%	0%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	67%	1%	99%	1%
N1302	Direction de site logistique	77%	0%	100%	0%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	43%	4%	96%	1%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	35%	9%	96%	1%
N4102	Conduite de transport de particuliers	42%	2%	57%	16%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	54%	2%	69%	5%
N4104	Courses et livraisons express	58%	18%	42%	37%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	40%	6%	85%	4%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	84%	5%	100%	0%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	89%	0%	100%	0%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	56%	1%	95%	0%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	77%	0%	98%	0%
TOTAL ROME TRANSPORT LOGISTIQUE RHÔNE ALPES		28%	13%	85%	7%
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL RHÔNE ALPES		33%	14%	71%	15%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)

En Rhône Alpes, à peine le 1/3 des OE déposées par la Branche en 2013 sur les métiers spécifiques du transport routier et de la logistique sont en CDI (52% au national). A noter que cela correspond peu ou prou à la moyenne du marché du travail tant en Rhône-Alpes qu'au National. Par contre, plus des 4/5 des de ces OE sont proposées à temps complet.

Si on fait un zoom sur les OE proposées dans le cadre de la « conduite de transport en commun sur route » on constate que Rhône-Alpes propose 69% d'OE à temps complet contre 43% en moyenne pour le reste de la France.

Évolution des demandes d'emploi enregistrées par code ROME

(demandeurs de catégories A: personnes tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)

ROME V-3	Libellé	2012	2013	Taux d'évolution 2013/2012
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	742	741	0%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	7 821	7 142	-9%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	1 029	1 017	-1%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	4 497	4 322	-4%
N1102	Déménagement	280	318	14%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	15 239	15 041	-1%
N1105	Manutention manuelle de charges	7 223	7 423	3%
N1201	Affrètement transport	115	124	8%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	252	259	3%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	600	660	10%
N1302	Direction de site logistique	190	251	32%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	1 417	1 308	-8%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	6 715	6 724	0%
N4102	Conduite de transport de particuliers	698	768	10%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	1 487	1 559	5%
N4104	Courses et livraisons express	251	256	2%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	8 417	8 381	0%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	234	249	6%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	32	41	28%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	418	395	-6%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	33	39	18%
TOTAL RHÔNE ALPES		57 690	57 018	-1%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Légère diminution des DE en 2013 plus particulièrement accentuée sur les métiers des « opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage » (-9%).

A noter la stagnation des demandes dans les métiers de la conduite routière de marchandises.

Evolution des demandes en stocks

ROME V-3 Libellé		Demandes en stock au 31.12.2012	Demandes en stock au 31.12.2013	Taux d'évolution 2013/2012
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	470	488	4%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	8 076	8 127	1%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	667	710	6%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	4 420	4 615	4%
N1102	Déménagement	190	200	5%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	12 867	13 504	5%
N1105	Manutention manuelle de charges	4 820	5 232	9%
N1201	Affrètement transport	91	107	18%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	163	200	23%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	516	566	10%
N1302	Direction de site logistique	197	228	16%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	1 360	1 352	-1%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	5 477	5 950	9%
N4102	Conduite de transport de particuliers	569	644	13%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	1 195	1 315	10%
N4104	Courses et livraisons express	174	210	21%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	6 580	6 923	5%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	213	225	6%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	27	28	4%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	357	382	7%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	30	36	20%
TOTAL RHÔNE ALPES		48 459	51 042	5%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Les demandes en stocks désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C comptabilisés en fin d'année; c'est-à-dire ceux tenu d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

A ce titre et hors les métiers « d'intervention technique d'exploitation logistique », tous les autres métiers du transport routier et de la logistique enregistrent une hausse de leurs demandes d'emploi en stock. Cela signifie donc qu'il y a un nombre plus important de demandeurs d'emploi dont le profil pourrait correspondre aux besoins de la profession et pour qui, à ce jour, l'appairage ne s'est pas encore fait.

Il faut cependant préciser qu'en volume, 42% de ces DE en Stocks sont directement à rattacher aux métiers de la manutention et du magasinage.

Répartition des demandes d'emploi selon l'âge et le sexe en 2013

ROME V-3	Libellé	Pour les demande d'emploi enregistrées			Pour les demandes en stock		
		Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des + de 50 ans	Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des + de 50 ans
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	51%	18%	13%	57%	11%	19%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	62%	24%	14%	69%	11%	27%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	30%	13%	9%	32%	8%	14%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	3%	20%	8%	3%	11%	14%
N1102	Déménagement	0%	30%	5%	0%	22%	11%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	18%	31%	8%	20%	17%	16%
N1105	Manutention manuelle de charges	6%	41%	6%	7%	25%	14%
N1201	Affrètement transport	41%	23%	10%	42%	14%	20%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	55%	22%	7%	50%	15%	17%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	34%	15%	15%	32%	8%	23%
N1302	Direction de site logistique	9%	5%	28%	10%	3%	32%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	30%	15%	14%	28%	7%	24%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	3%	9%	17%	3%	5%	23%
N4102	Conduite de transport de particuliers	20%	7%	27%	20%	3%	38%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	16%	5%	20%	16%	3%	30%
N4104	Courses et livraisons express	19%	39%	12%	17%	19%	27%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	4%	19%	11%	5%	11%	21%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	14%	4%	33%	12%	1%	46%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	20%	5%	22%	18%	4%	32%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	37%	27%	10%	42%	14%	17%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	49%	36%	13%	44%	17%	28%
TOTAL RHÔNE ALPES		18%	24%	11%	22%	13%	20%
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL RHONE ALPES		50%	28%	11%	50%	16%	20%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Tant au niveau national que régional, les femmes semblent connaître plus de difficultés que les hommes à sortir des listes de demandeurs d'emploi. Elles ont en effet occasionné 18% de demandes d'emploi enregistrées mais « pèsent » pour 22% des demandes en stocks.

Par contre, pour les salariés < à 25 ans (tous sexes confondus) et bien que cette catégorie représente 24% des flux enregistrés, la situation apparaît plus fluide puisqu'ils sortent beaucoup plus rapidement des listes de DE (13%).

Évolution du taux de tension par emploi (tous secteurs confondus)

ROME V-3	Libellé	2012	2013
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	32%	18%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	38%	29%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	38%	42%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	30%	31%
N1102	Déménagement	75%	109%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	50%	44%
N1105	Manutention manuelle de charges	37%	32%
N1201	Affrètement transport	120%	104%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	51%	51%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	30%	26%
N1302	Direction de site logistique	54%	45%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	53%	56%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	77%	70%
N4102	Conduite de transport de particuliers	73%	69%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	129%	124%
N4104	Courses et livraisons express	112%	106%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	33%	30%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	26%	15%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	56%	44%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	75%	76%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	185%	146%
TOTAL RHÔNE ALPES		48%	44%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail /
STMT-Demandes et STMT-Offres (PERSEE/COSI)

Le taux de tension reflète le nombre d'offres d'emploi déposées pour une demande d'emploi enregistrée.

En règle générale, pour une profession donnée, passer sous le seuil de 75% est considéré comme critique (peu d'offres, beaucoup de demandes = augmentation du chômage...)

En moyenne, en Rhône-Alpes, on enregistre une OE pour 2.25 DE (taux de tension = 0.44)

Plus ce taux est proche de 1 ou de 100%, plus l'équilibre entre l'offre et la demande s'opère.

A l'inverse quand ce taux dépasse 1 ou 100%, cela signifie que les professionnels ne parviennent pas à combler leur besoins de main d'œuvre en raison de la raréfaction de la demande. Précisément, c'est le cas en 2013 pour les métiers de transport en commun sur route (124%).

La situation est nettement plus contrastée pour les métiers de la conduite routière de marchandises (longue distance + livraisons par tournées sur courte distance). Pour cette dernière catégorie de métiers, le Pôle Emploi a enregistré 3 OE pour 10 DE...(taux de tension = 0.3)

7



Formation



Formation



LES FORMATIONS DIPLOMANTES ET QUALifiantES D'ACCES AUX METIERS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE EN REGION

Diplômes Éducation Nationale et Enseignement supérieur

Les diplômés aux examens en région pour l'ensemble des voies d'accès

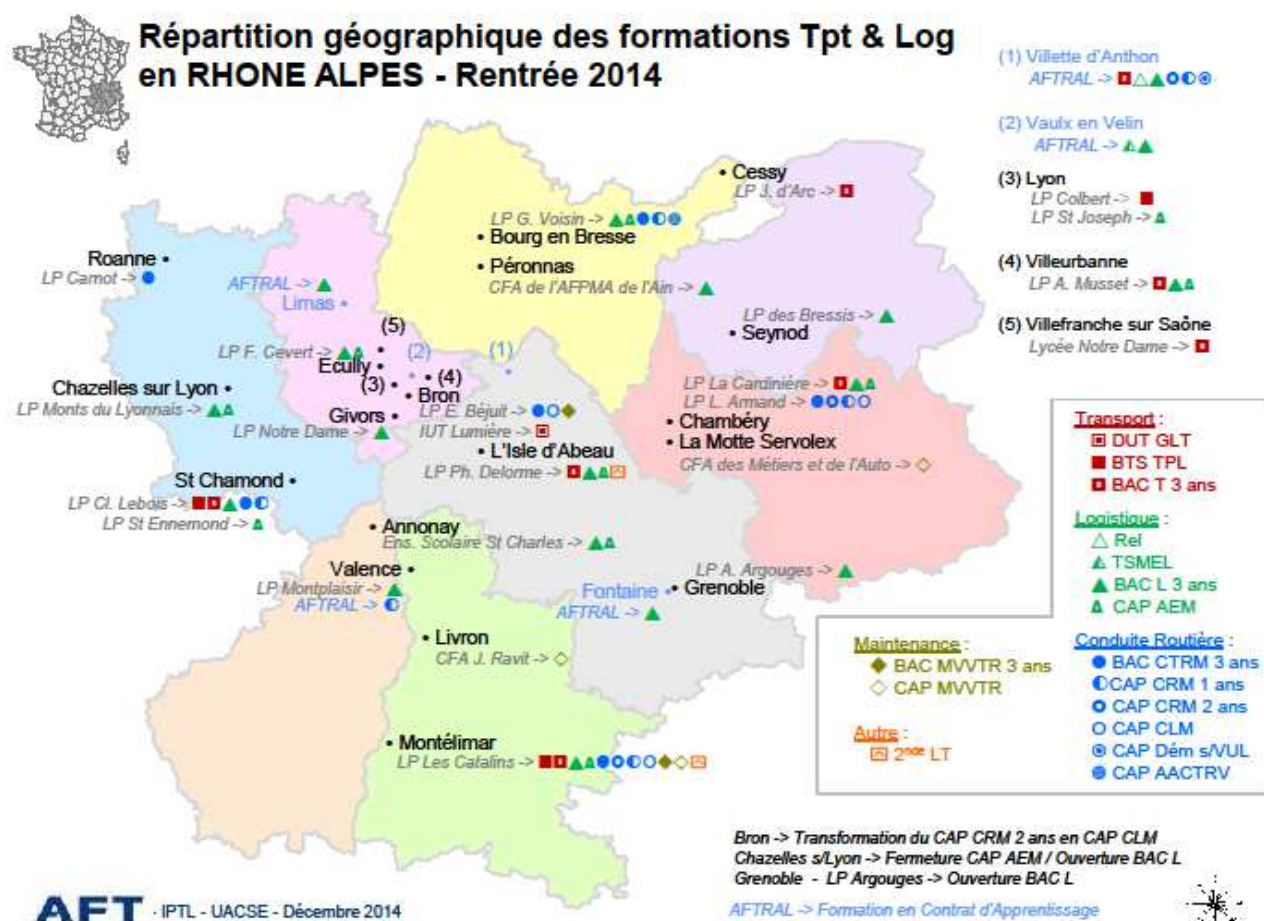
Intitulé de la formation		2012		2013	
		diplômés	Tx réussite	diplômés	Tx réussite
DIRECTION ENCADREMENT					
BAC + 5	MASTERS SPECIALISES	131	-	134	-
EXPLOITATION - GESTION					
BEP	LOGISTIQUE & TRANSPORT	239	90%	233	87%
Bac Pro	EXPLOITATION DES TRANSPORTS en 2 ans	33	-	-	-
Bac Pro	TRANSPORT en 3 ans	75	83%	82	88%
Bac Pro	LOGISTIQUE en 2 ans	42	-	-	-
Bac Pro	LOGISTIQUE en 3 ans	210	92%	200	93%
BTS	TRANSPORT	71	-	-	-
BTS	TRANSPORT ET PRESTATIONS LOGISTIQUES	-	-	117	78%
DUT	GESTION LOGISTIQUE & TRANSPORT	42		36	
Lic Pro	MSTV	10	-	14	100%
Lic Pro	LOGISTIQUE GLOBALE	23	-	26	-
CONDUITE					
CAP	CONDUCTEUR ROUTIER DE MARCHANDISES en 1 an	63	-	85	-
CAP	CONDUCTEUR ROUTIER DE MARCHANDISES en 2 ans	42	91%	39	92%
CAP	CONDUCTEUR LIVREUR DE MARCHANDISES en 2 ans (*)	131	90%	124	95%
CAP	DEMENAGEUR PROFESSIONNEL	-	-	-	-
CAP	DEMENAGEUR SUR VUL	9	100%	6	100%
CAP	AGENT D'ACCUEIL ET DE CONDUITE ROUTIERE TRT DE VOY.	12	86%	5	100%
BAC PRO	Conducteur Routier de Marchandises en 3 ans	-	-	83	74%
MANUTENTION - MAGASINAGE					
CAP	AGENT D'ENTREPOSAGE ET DE MESSAGERIE	97	90%	99	92%
MAINTENANCE					
CAP	MAINTENANCE VH AUTOMOBILES OPTION VI en 2 ans	105	88%	108	88%
Bac Pro	MAINTENANCE VH AUTOMOBILES OPTION VI en 3 ans	104	72%	66	73%
BTS	MAINTENANCE VH AUTOMOBILES OPTION VI	15	75%	13	87%
TOTAL		1 454		1 470	

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Département enseignement supérieur (AFT)

(*) formations en tant que telles + certifications intermédiaires

Accroissement de +1% du nombre de diplômes délivrés en 2013 dû notamment aux + 33% de la FAP Conduite.

La carte des formations diplômantes en transport et logistique soutenues par la branche



Source : AFT (Unité d'Appui et de Conseil au Système Educatif- UACSE), Promotrans

Soit, hors niveau II & I, 23 établissements scolaires, 4 CFA, 33 sections Transport, 28 sections Logistique du CAP au BAC + 2 pour un total de 2 300 élèves/étudiants en formation initiale dans la Branche Transport à la rentrée 2013/2014.

Répartition EFFECTIFS filles/garçons dans les formations diplômantes soutenues par la Branche (lycées professionnels, CFA, enseignement supérieur) à la rentrée 2013/2014

	Filles	Garçons	TOTAL
DIRECTION - ENCADREMENT			
TLIC (Master Transport & Logistique Industrielle et Ccale)	12	10	22
Master Droit des Transports	14	8	22
TURP (Master Transports Urbains Régionaux de Personnes)	11	12	23
MOLI (Manager des Opérations de Logistique Internationale)	7	9	16
RTM (Responsable du Transport Multimodal)	8	13	21
EXPLOITATION - GESTION			
Bac Pro Logistique	105	515	620
Bac Pro Transport	52	217	269
BTS TPL	45	104	149
DUT Gestion Logistique et Transport	18	77	95
Licence professionnelle MSTV	2	11	13
CONDUITE			
CAP Conducteur routier « marchandises » (en 1 et 2 ans)	11	172	183
CAP Déménageur sur VUL	-	18	18
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	1	3	4
CAP Conducteur Livreur Marchandises	2	56	58
BAC PRO CTRM	26	361	387
MANUTENTION - MAGASINAGE			
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	28	189	217
MAINTENANCE			
CAP MVI	2	75	77
Bac Pro MVI	2	107	109
TOTAL	346	1 957	2 303

Source : AFT (Unité d'Appui et de Conseil au Système Educatif- UACSE, Département enseignement supérieur), Promotrans

Au regard des effectifs présents à la rentrée 2013/2014, les filles ne représentent que 15% de l'ensemble soit 4 points de moins que la moyenne des salariées en poste en entreprises. En y regardant de plus près on recense 22% de filles dans les formations dites « cols blancs » contre 7% dans les formations « cols bleus ».

Titres professionnels

Les titres professionnels délivrés dans l'ensemble des centres agréés

Intitulé	2012		2013	
	titres délivrés	Tx réussite	titres délivrés	Tx réussite
DIRECTION-ENCADREMENT				
MTLCI (Manager Transport Logistique et Commerce international /ISTELI – AFT-IFTIM)			9	
RPTL (Responsable production transport logistique /ISTELI – AFT-IFTIM)	20		23	
Responsable en logistique (AFT-IFTIM)			18	
MOLI (Manager des Opérations de Logistique Internationale /PROMOTRANS)	12		13	81%
RTM (Responsable du Transport Multimodal /PROMOTRANS)	24		21	100%
EXPLOITATION - GESTION				
Assistant(e) d'exploitation TRM	13	76%	14	54%
Technicien(ne) d'exploitation TRM	15	79%	12	52%
Technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transitaire aérien et maritime	11	79%	7	70%
Technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transport terrestre	35	82%	27	90%
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique (TSMEL)	35	65%	13	65%
Technicien Supérieur en transport de personnes	0		12	86%
CONDUITE				
Conducteur(trice) du TRM porteur	471	81%	482	83%
Conducteur(trice) du TRM tous véhicules	66	76%	31	74%
Conducteur(trice) TRV interurbain de voyageurs	414	76%	590	78%
MANUTENTION - MAGASINAGE				
Agent(e) magasinier(ère)	72	83%	61	73%
Cariste d'entrepôt	54	79%	127	90%
Préparateur(trice) de commandes en entrepôt	211	89%	225	89%
Technicien(ne) en logistique d'entreposage	10	100%	4	80%
TOTAL	1 448		1 689	

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Les titres professionnels délivrés par le ministère du travail ont progressé de 17% en 2013. Par rapport à 2012, ce sont les titres conducteurs TRV, avec +42%, qui tirent les résultats vers le haut.

Diplômes et titres professionnels dans le cadre de l'apprentissage soutenus par la branche (CFA, lycées professionnels, écoles, enseignement supérieur)

Intitulé	2012		2013	
	Diplômes & Titres délivrés	Taux de réussite	Diplômes & Titres délivrés	Taux de réussite
EXPLOITATION - GESTION				
BEP Logistique & transport (*)	23	92%	24	96%
Bac Pro Transport	18	100%	9	90%
Bac Pro Logistique	51	100%	34	67%
DUT GLT	42		36	
TSMEL	15	63%	13	65%
REL (ex CERELOG)	8	62%	18	90%
Licence Professionnelle Log Globale	23		26	
CONDUITE				
CAP CR « marchandises » (1 et 2 ans)	36	97%	51	96%
CAP Déménageur sur VUL	9	100%	6	100%
CAP Agent d'accueil et conduite TRV	5	71%	-	-
MAINTENANCE				
CAP MVI	42	82%	35	90%
Bac Pro MVI	35	85%	24	96%
BTS Option VI	10	83%	8	89%
TOTAL	317		284	

Source : AFT (Unité d'Appui et de Conseil au Système Educatif, Département enseignement supérieur, IFA), Promotrans

(*) certification intermédiaire

Les diplômes délivrés dans le cadre de l'apprentissage ont chuté de plus de 10% en 2013. Si la partie conduite routière n'est pas en cause avec + 40% mais seulement 20% des diplômés en apprentissage, les formations « cols blancs » ont reculé de 12% avec 160 diplômés (mais 60% du total des diplômes délivrés).

Cette tendance est possiblement liée à plusieurs facteurs :

- * mise en place du BAC PRO en 3 ans
- * manque de lisibilité des formations T/L/ ouvertes en apprentissage
- * difficultés pour les entreprises à embaucher de très jeunes apprentis

Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)

Liste des établissements agréés

- Centre de formation Proségur – La TALAUDIERE - 42

Source : CPNE

Nombre de CQP délivrés par Établissement

Intitulé de la formation	Etablissement	2010	2011	2012	2013
CQP Métiers du Convoyage de Fonds et Valeurs	Proségur La Talaudiere			22	9
CQP Métiers d'Opérateur de traitement de valeurs	Proségur La Talaudiere				7
CQP Métiers de la Gestion et de la maintenance des installations bancaires automatisées	Proségur La Talaudiere			4	5

Source : CPNE

Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA)

Liste des établissements agréés

- CEFOS – Camp de La VALBONNE (01)
- IFAS des Vals d'Ardèche – PRIVAS (07)
- Ecole sanitaire CHU GRENOBLE MICHALON (38)
- AFT-IFTIM Formation Continue – VILLETTE d'ANTHON (38)
- AFT-IFTIM Formation Continue – PRINGY (74)
- Institut de Formation ISFI, IFAS, IFA – SAINT ETIENNE (42)
- IFCS Secteur Est – LYON (69)
- IRFSS Rhône-Alpes – LYON (69)

Source : Ministère de la Santé

Diplômes d'Etat d'Ambulancier délivrés

2010	2011	2012	2013
274	395	288	291

Source : Ministère de la Santé

DONT au sein des IFA (Instituts de Formation d'Ambulanciers) de la Branche

	2013	
Etablissements		
VILLETTE	28	
D'ANTHON (38)		
PRINGY (74)	19	
TOTAL	47	

Source : IFA AFT-IFTIM

Soit 16% du total des DEA délivrés en Rhône-alpes.



LES FORMATIONS OBLIGATOIRES

Gestion d'une entreprise de transport : attestations de capacité professionnelle délivrées en 2013

	Examen			Expérience professionnelle		Equivalence diplôme (direct ou avec stage)	TOTAL
	Inscrits	Présents	Reçus	Présentés	Reçus		
Marchandises >=3,5t	367	270	106	-	11	162	279
Marchandises <3,5t	-	-	179	-	13	5	197
Voyageurs >=9pl	60	47	28	-	0	85	113
Voyageurs <9pl	-	-	68	-	42	-	110
Commissionnaires	39	26	13	-	13	146	172

Source : DREAL

Le « paquet routier » instauré par décret en décembre 2011 a modifié les conditions d'accès à la profession. Avec la suppression progressive de la voie de l'expérience pour l'attestation de capacité Marchandises +3,5t et Voyageurs +9 places, et l'instauration de listes restreintes pour l'équivalence par les diplômes, les candidats aux postes de gestionnaires de transport sont incités à s'orienter vers l'examen écrit.

Le « paquet routier » a également instauré une obligation de capacité professionnelle spécifique pour les entreprises utilisant uniquement des véhicules d'au plus 9 places conducteur compris. Désormais, **70%** des attestations de capacité (hors marchandises < 3.5T et voyageurs < 9 places) sont délivrées par la voie de l'équivalence de diplôme.

Formations obligatoires des conducteurs routiers dans les centres agréés

Années	FIMO March		Passerelles vers March		FCO March			
	Inscrits	Reçus	Inscrits	Reçus	Moniteurs		Centres agréés	
					Inscrits	Reçus	Inscrits	Reçus
2011	1580	1513	140	140	2282	2282	9542	9542
2012	1628	1584	152	152	2969	2966	11922	11922
2013	1624	1569	173	171	3928	3923	10411	10287

Source : DREAL

Années	FIMO Voy		Passerelles vers Voy		FCO Voy			
	Inscrits	Reçus	Inscrits	Reçus	Moniteurs		Centres agréés	
					Inscrits	Reçus	Inscrits	Reçus
2011	370	365	213	209	404	403	782	776
2012	376	359	231	224	1129	1129	753	745
2013	424	420	320	317	589	583	840	830

Source : DREAL

Concernant les FCO Marchandises la part des inscriptions dans les centres agréés a reculé de 13% tandis que celle réalisée par délégation d'agrément (moniteurs) a progressé de 32%.

Par ailleurs, le volume de FIMO qui permet l'accès à la profession de conducteur routier doit être capitalisé avec les titres et diplômes délivrés pour la famille CONDUITE. En moyenne, en Rhône-Alpes, on délivre 1 FIMO Marchandises pour 8 FCO Marchandises contre 1 FIMO Voyageurs pour 2 FCO Voyageurs. En proportion il y a donc eu un plus grand besoin de former de nouveaux conducteurs pour le secteur TRV.

Autres formations obligatoires dans les organismes de formation de la Branche

Familles Professionnelles	Formations d'accès au métier	Effectifs 2012	Effectifs 2013	Formations continues	Effectifs 2012	Effectifs 2013
Direction-encadrement		36	39			
Conduite	Formation initiale matières dangereuses	667	767	Recyclage formation matières dangereuses	742	933
	Permis de conduire	600	624	Récupération permis à point	530	466
	Auxiliaires ambulanciers	60	66			
Exploitation gestion		12	19	Exploitation Matières dangereuses	35	33
Manutention-magasinage-logistique	CACES débutants	634	653	CACES expérimentés	1241	1557
Autres	Conseiller à la sécurité (initiale)	16	12	Conseiller à la sécurité (recyclage)	11	13
				Formation de formateurs	5	5
TOTAL		2 025	2 180		2 564	3 007

Source : AIFC, Promotrans

On note une augmentation de +23% de la production obtenue notamment par la progression de +26% des recyclages MD et + 25% des recyclages CACES.



LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION DES SALARIES DE LA BRANCHE EN 2013

Contrats de professionnalisation par famille professionnelle et activité

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	77	169	33	3	101	383
Voyageurs	131	13	0	3	10	157
Transport sanitaire	7	4	0	0	1	12
Total	215	186	33	6	111	552

Source : OPCA-TRANSPORTS

Précédemment nous avons signalé une augmentation du nombre de titres professionnels délivrés. Il faut placer cette donnée en perspective avec une nouvelle répartition des financements lesquels font notamment apparaître une réduction de 20% du nombre des prises en charge de la Branche via son OPCA.

En 2013, 61% des contrats de Pro. en conduite routière financés par l'OPCA ont concerné le TRV. Pour ce secteur cela correspond à 83% de ses actions en alternance (professionnalisation). Par contre, pour le TRM, la part des formations en contrat de professionnalisation consacrée à la conduite routière n'a pas franchi le seuil des 20%.

Dont % de Contrats de professionnalisation en CDI

	% Région	% France
Marchandises	-	10%
Voyageurs		16%
Transport sanitaire		28%
Total		12%

Source : OPCA-TRANSPORTS

Périodes de professionnalisation par famille professionnelle et activité

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	140	25	7	1	51	227
Voyageurs	32	1	1	0	7	41
Transport sanitaire	26	1	0	0	0	27
Total	198	27	8	1	58	295

Source : OPCA-TRANSPORTS

Les périodes de professionnalisation ont reculé de 38% en 2013 dont – 40% pour le secteur TRM. D'une manière générale, l'alternance dans le cadre du dispositif de la professionnalisation pris en charge par l'OPCA a beaucoup fléchi en 2013. Il semblerait que cette tendance ait été contrebalancée par des engagements plus importants de fonds publics ainsi qu'une montée en puissance des POE.

Plan de formation – de 10 salariés par famille professionnelle et activité

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	770	225	110	5	180	1 293
Voyageurs	60	25	0	0	21	106
Transport sanitaire	64	29	0	0	26	119
Total	894	279	110	5	227	1 518

Source : OPCA-TRANSPORTS

Plan de formation 10 salariés et + par famille professionnelle et activité

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	4 341	926	702	64	1 481	7 515
Voyageurs	761	106	11	15	482	1 375
Transport sanitaire	89	31	0	0	122	242
Total	5 191	1 043	713	79	2 085	9 132

Source : OPCA-TRANSPORTS

Les actions de formation dans le cadre du Plan (- de 10 et + de 10 salariés) ont respectivement progressé de +14% et + 29%. 2013 semble coïncider avec une année de renouvellements importants de formations obligatoires (FCO, CACES, MD).

Droit Individuel à la Formation (DIF) prioritaire par famille professionnelle et activité

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	741	205	123	2	1 355	2 428
Voyageurs	96	25	0	0	86	207
Transport sanitaire	9	7	0	0	9	25
Total	846	239	123	2	1 450	2 660

Source : OPCA-TRANSPORTS

Le DIF : Un dispositif qui s'arrêtera fin 2014 (remplacé par le CPF) mais qui semblait enfin avoir pris ses marques notamment dans le secteur TRM où les demandes ont progressé de +44% .

Droit Individuel à la Formation (DIF) portable par famille professionnelle

Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
259	23	119	4	175	580

Source : OPCA-TRANSPORTS

La portabilité du DIF s'applique à toute rupture de contrat de travail effective depuis le 26 novembre 2009 ; le crédit d'heures DIF acquis et non utilisé au moment de la rupture du contrat de travail peut être utilisé pendant la période de préavis, ou après la rupture du contrat de travail en tant que demandeur d'emploi ou salarié auprès du nouvel employeur.

Ainsi 2 660 salariés (+6%) ont fait valoir leur droit en 2013 auxquels s'ajoutent près de 600 anciens salariés.

Congé Individuel de Formation (CIF)

		2012		2013	
		CIF CDI	CIF CDD	CIF CDI	CIF CDD
Secteur Transport	Demandes	932	312	837	303
	Accords	891	295	665	270
Tous secteurs d'activité	Demandes	4 250	1 309	3 850	1 185
	Accords	2 670	1 145	2 650	972

Source : OPCA-TRANSPORTS

Le volume des financements CIF-CDI reste globalement stable ; par contre celui des CIF-CDD a baissé de 15%.



LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2013

Formations transport-logistique pour les demandeurs d'emploi financées par le Conseil Régional

Parcours de Qualifications et de Certifications Professionnelles (PQCP)

Intitulés	2012	2013
CACES	84	112
CARISTE	29	85
AGENT MAGASINIER	27	34
MAGASINIER CARISTE	34	24
PREPARATEUR DE COMMANDE	22	30
AGENT EN ENTREPOSAGE ET MESSAGERIE	6	7
EMPLOYE POLYVALENT LOGISTIQUE	12	-
PERFECTIONNEMENT EN LOGISTIQUE	27	24
CONDUCTEUR TRM PORTEUR	67	103
CONDUCTEUR TRV	32	84
FIMO MARCHANDISES	62	94
FIMO VOYAGEURS	18	22
PERMIS C + FIMO MARCHANDISES	183	197
PERMIS D + FIMO VOYAGEURS	75	126
EXPLOITANT TRANSPORT	15	46
TOTAL	693	988

Source : Conseil Régional

En 2013, par le biais des PQCP, la Région a élargi de + 42% son soutien à la Branche Transport. Les CACES (+30%), les conducteurs TRM sur Porteur (+54%) et les permis D + FIMO (+68%) ont plus particulièrement profité de cet effort financier. Ce phénomène, selon le Service Structuration de l'Offre de Formation du Conseil Régional est la résultante d'une première année d'appropriation de cette nouvelle programmation lancée en 2012.

Par ailleurs, les marchés « transport/logistique » ont été abondés dans le cadre du plan des formations prioritaires, dit « plan 30 000 ».

Actions Projets Individuels (API) dont nombre de stagiaires CARED

Intitulés	2012	2013
AUXILIAIRE AMBULANCIER	69(12)	-
CACES	15(12)	4(1)
CONDUCTEUR ROUTIER VOYAGEURS	8(5)	4
CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES	32(19)	3(2)
EMTR	1	-
FCO MARCHANDISES	29(23)	5(2)
FIMO MARCHANDISES	113(105)	42(38)
FIMO VOYAGEURS	7(7)	2(1)
JUSTIFICATIF CAPACITE < 3.5T	39(1)	22(1)
JUSTIFICATIF CPACITE < 9 PLACES	5	2
PERMIS C	120(112)	35(32)
PERMIS D	11(11)	1
PERMIS EB	4(1)	-
PERMIS EC	22(21)	-
PREPARATEUR COMMANDES MAGASINAGE	1(1)	7(5)
PERFECTIONNEMENT EN LOGISTIQUE	-	4(1)
PERFECTIONNEMENT EN TRANSPORT	1(1)	7(2)
TOTAL	477(331)	138(85)

Source : Conseil Régional

Pour expliquer la baisse de prises en charge des API (API CARED), le **Service Structuration de l'Offre de Formation du Conseil Régional** souhaite apporter les précisions suivantes :

- les formations « auxiliaires ambulanciers » ont été basculées dans la programmation PQCP à partir de 2013 ; raison pour laquelle on ne les retrouve pas dans les entrées 2013 en API.
- la baisse des entrées API en 2013 par rapport à 2012, s'explique par la mise en place de de dispositif en 2013, en remplacement des « conventions individuelles ». Cette chute des entrées en API en 2013 est liée au temps nécessaire d'appropriation de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Contrats de sécurisation professionnelle financés par l'OPCA-TRANSPORTS

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	192	46	94	7	123	462
Voyageurs	11	3	1	0	10	25
Transport sanitaire	11	2	1	0	10	24
Total	214	51	96	7	143	511

Source : OPCA-TRANSPORTS

Entrés en vigueur le 1er septembre 2011, les contrats de sécurisation professionnelle (CSP), d'une durée maximale de 12 mois, visent le retour à l'emploi - le cas échéant au moyen d'une reconversion ou d'une création ou reprise d'entreprise - de salariés qui font l'objet d'une procédure de licenciement économique dans une entreprise non soumise à l'obligation de proposer un congé de reclassement.

En 2013 le nombre de ces contrats a été multiplié par 7 dont + 90% pour le TRM où on relève + 41% de signatures au sein de la FAP Conduite.

Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) individuelles financées par l'OPCA-TRANSPORTS

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	94	1	0	0	0	95
Voyageurs	162	7	0	0	1	170
Transport sanitaire	5	0	0	0	3	8
Total	261	8	0	0	4	273

Source : OPCA-TRANSPORTS

Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) permettent depuis 2011 de former, avec des financements Pôle emploi et OPCA-TRANSPORTS, des demandeurs d'emploi préalablement à leur prise d'un poste en CDI ou en CDD d'au moins douze mois. D'une durée de 400 heures maximum, elles peuvent être utilisées pour une formation pré-qualifiante précédant un contrat de professionnalisation.

Deux fois plus de POE individuelles ont été financées en 2013 par l'OPCA sur Rhône-Alpes. Il semblerait que ce dispositif compense, en partie et notamment dans le domaine du TRV, la baisse des contrats de Pro. Conduite enregistrés pour ce secteur.

Situation professionnelle six mois après la fin d'une préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (au niveau national)

92 % des bénéficiaires d'une POEI terminée au second semestre 2013 **sont en emploi** six mois après la fin de leur formation ; 75 % sont en CDI et 17 % ont un autre type de contrat (CDD, intérim contrat Pro...). 88 % des bénéficiaires sont en emploi dans les métiers du transport et de la mobilité.

Les formations financées par Pôle emploi dans le cadre d'une Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) ou d'une POE

CODE ROME	Libellé	2012		2013	
		AFPR	POE	AFPR	POE
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	5	1	17	19
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	2	3	0	0
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	3	6	4	18
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	-	-	-	-
N1102	Déménagement	0	0	2	1
N1103	Magasinage et préparation de commandes	26	27	5	3
N1105	Manutention manuelle de charges	1	9	0	1
N1201	Affrètement transport	6	11	3	5
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	0	0	0	0
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	43	41	7	82
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	74	81	95	140
N4102	Conduite de transport de particuliers	7	7	0	11
N4103	Conduite de transport en commun sur route	8	12	45	130
N4104	Courses et livraisons express	5	18	0	3
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	-	-	-	-
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		141	216	178	413

Source : Pôle emploi

On relève près de 30% de financements supplémentaires pour les AFPR et quasiment une multiplication par 2 pour ceux consacrés aux POE dont **10 fois plus** pour la « Conduite de Transport en commun sur route » et près de 2 fois plus pour la « Conduite de transport de marchandises sur longue distance ». Ces 2 actions représentant à elles seules 65% du total des financements POE 2013.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

VAE sur les diplômes

	2012			2013		
	Présentés	Validations partielles	Validations totales	Présentés	Validations partielles	Validations totales
Conduite						
CAP Conducteur livreur de marchandises				1	1	
(CAP) Agent d'accueil et de conduite routière - transport de voyageurs	13		13	1		1
(BAC PRO) Conducteur transport routier marchandises				3		3
Exploitation-gestion						
(BAC PRO) Exploitation des transports	3		3	21	2	16
(BAC PRO) Exploitation Transport						
(BAC PRO) Logistique	35	1	31	35	1	31
(BTS) Transport						
(BTS) Transport et prestation logistiques	9	2	6	19	3	13
Manutention-magasinage						
(CAP) Agent d'entrepotage et de messagerie	12		12	16	1	13
Maintenance						
(BAC PRO) Maintenance de véhicules automobiles option : véhicules industriels	1		1	3		2
(BTS) Après vente automobile option véhicules industriels	1		1			
Total général	74	3	67	99	7	79

Source : DAVA Académies de Lyon & Grenoble

Si ce dispositif répond très certainement aux besoins des personnes soucieuses de faire progresser leur carrière en « décrochant » un diplôme, il faut bien admettre que les volumes traités restent encore confidentiels même si le nombre de candidats a progressé de +34% en 2013. Une démarche orientée, semble-t-il, plus particulièrement au bénéfice des métiers de l'Exploitation (x 7 pour le BAC PRO Exploitation des Transports et x 2 pour le BTS TPL).

VAE sur les titres professionnels dans l'ensemble des centres (validations totales)

	2013	
	présentés	admis
Conduite		
Conducteur(trice) transport routier marchandises sur porteur	1	1
Conducteur(trice) transport routier interurbain de voyageurs	3	3
Exploitation-gestion		
Technicien(ne) en logistique d'entrepôt	1	1
Technicien(ne) supérieur(e) en transport option transitaire aérien et maritime		
Technicien(ne) supérieur(e) en transport option transport terrestre	12	5
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistiques	4	2
Manutention-magasinage		
Cariste d'entrepôt	1	1
Agent(e) magasinier(ère)	2	2
Préparateur(trice) de commandes en entrepôt	2	2
TOTAL	26	17

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

La VAE sur les titres professionnels reste encore à un niveau bas avec, finalement, un taux de réussite bien en deçà **des diplômes** obtenus sur la base du même dispositif (65% contre 86%). Par contre, là aussi, les métiers de l'exploitation tant en transport qu'en logistique prédominent avec 62% des candidats présentés 41% des admis.

VAE financées par l'OPCA-TRANSPORTS

	Dans le cadre du :	
	DIF	Plan de formation
Marchandises	38	1
Voyageurs	1	0
Transport sanitaire	0	0
Total	39	1

Source : OPCA-TRANSPORTS

La montée en puissance importante de ces prises en charge serait liée à la mise en œuvre de demandes de VAE collectives.

8



Insertion professionnelle



● Insertion professionnelle

Sur la base de l'enquête d'insertion conduite par l'UASCE (AFT) auprès des jeunes de la filière Transport, du CAP au BTS, ayant passé leur examen en juin 2013. Taux de réponse = 49%

Situation dans l'Emploi :

CDI	16%
CDD	11%
INTERIM	12%
Poursuite Etudes à Temps plein	18%
Formation en Alternance Filière Transport	13%
Formation en Alternance autres Filières	1%
Recherche d'Emploi	22%

Répartition dans l'emploi par secteur d'activité

TRM	46%
Autres Modes de Transport	5%
Prestataires Logistiques	15%
Commerce	8%
Industrie	10%

Répartition dans l'Emploi par Métier

Conducteur TRM ou TRV	35%
Conducteur VL	3%
Conducteurs d'Engins	4%
Manutentionnaires	14%
Agent d'exploitation, Services Ccx, Affrêteur	14%

Répartition selon la taille de l'Entreprise

1 à 9 salariés	14%
10 à 49 salariés	30%
50 à 99 salariés	14%
100 salariés et +	42%

9

Prospective



Prospective

Nombre de salariés prévus au 31 décembre 2014

71 462

Soit une baisse de **-0.1%** contenue par les bonnes performances attendues du secteur TRV.

Évolution des effectifs par famille professionnelle
(en pourcentage d'établissements)

Prévisions à un an

	Augmentation	Stabilité	Diminution	NSP
Direction	1%	88%	0%	10%
Gestion	1%	88%	0%	11%
Vte/Achats	1%	81%	2%	16%
Exploit Trp	9%	71%	7%	13%
Log/Man/Mag.	6%	67%	5%	22%
Conduite	19%	66%	5%	9%
Mainten.	1%	80%	2%	17%
Interprof.	0%	78%	1%	21%
Total	7%	77%	3%	14%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

A un an, la CONDUITE constitue la seule famille professionnelle pour laquelle il semble se dégager un horizon témoignant d'une franche progression des effectifs. Pour les autres métiers, les prévisions d'augmentation contrebalancent peu ou prou les diminutions estimées.

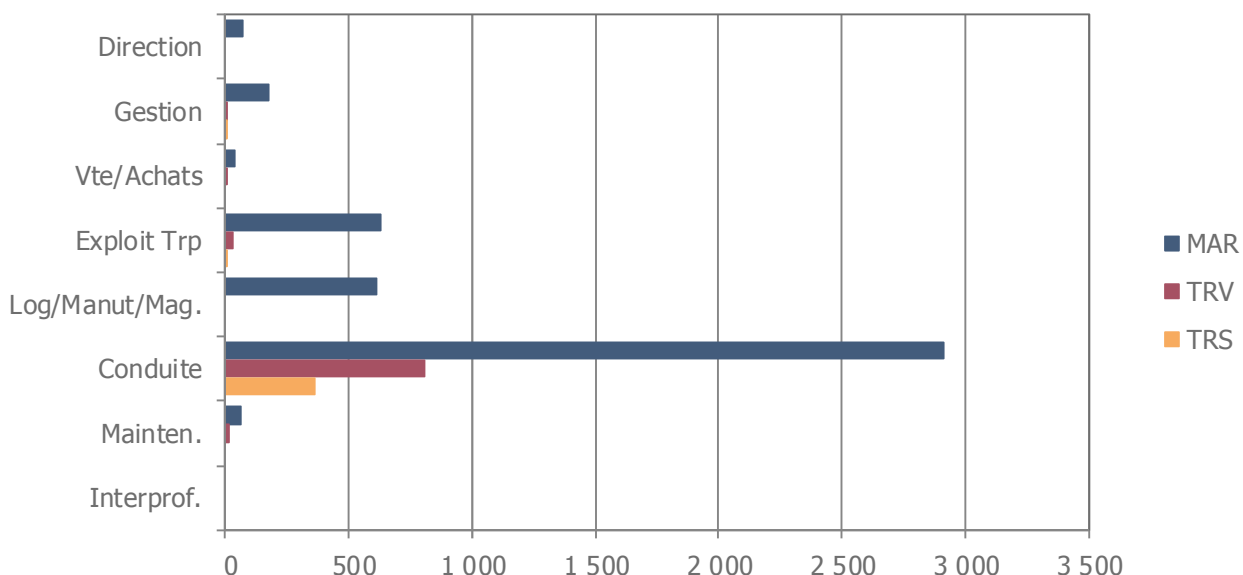
Répartition des établissements ayant des projets de recrutement en 2014 par activité

	RHÔNE ALPES	FRANCE
TRM	669	27%
TRV	189	50%
DEM	22	16%
LOC	42	38%
AUX	207	38%
PRL	40	23%
TRS	143	35%
TOTAL	1 312	31%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

La moitié des ETS du TRV, en Rhône-Alpes comme ailleurs en France, envisagent de recruter. Cela confirme une montée en puissance des activités qui passera forcément par de la création nette d'emplois pour ce secteur. De telles perspectives restent beaucoup moins évidentes pour le TRM.

Répartition des projets de recrutements 2014 par famille professionnelle et activité



Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Dans leur grande majorité, les projets de recrutement concernent les conducteurs. Si les employeurs du TRV confirment leurs intentions et parviennent à embaucher les conducteurs qu'ils recherchent cela provoquera une augmentation de 10% de cette FAP (contre moins de 9% pour le TRM). Soit, tous secteurs confondus, près de 4 100 embauches de conducteurs en Rhône Alpes dont 62% pour le TRM.

Pourcentage d'établissements éprouvant des difficultés de recrutement

	2012	2013
TRM	17%	22%
TRV	44%	43%
DEM	2%	57%
LOC	27%	49%
AUX	18%	11%
PRL	17%	17%
TRS	35%	59%
TOTAL	24%	28%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Ce rapport en a déjà fait état au fil de ses chapitres, le TRV est le secteur de la Branche où les **métiers de la conduite** sont parmi ceux les plus en tension (principalement en raison d'une carence de la demande souvent liée aux critères réglementaires inhérents à ces emplois).

Le TRS souffre aussi de difficultés à recruter mais pour des motifs différents qui tiennent notamment au profil des salariés à recruter au regard des sujétions importantes de l'activité. Cela ne signifie pas pour autant que la profession manque de candidatures (1 offre pour 2,5 demandes).

Prospective des flux en recrutement et en formation initiale

Région : **RHÔNE ALPES**
 Famille professionnelle : **Conduite**
 Regroupement d'activités : **MARCHANDISES**
 Activité : **TRM**

Effectif au 31/12/2013

29 145

Prospective des effectifs en emploi

2014**2015****2016**

Prévision basée sur les cinq dernières années

29 205

29 156

29 107

Prévision basée sur la série
longue

30 410

30 670

30 930

Hypothèse basée sur un taux de croissance moyen (TCAM) 2000 -2013 de : **0.846%**

FLUX DE RECRUTEMENT	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Effectifs Conduite TRM	30 410	30 670	30 930	31 190	31 450	31 711	31 971	32 231
Création d'emplois	1 264	260	260	260	260	260	260	260
Besoins renouvellement	1 601	1 614	1 628	1 642	1 655	1 669	1 683	1 696
Besoins Formation Initiale	2 865	1 874	1 888	1 902	1 915	1 929	1 943	1 957

Région : **RHÔNE ALPES**
 Famille professionnelle : **Conduite**
 Regroupement d'activités : **VOYAGEURS**
 Activité : **TRV**

Effectif au 31/12/2013

7 773

Prospective des effectifs en emploi

2014**2015****2016**

Prévision basée sur les cinq dernières années

8 144

9 277

8 410

Prévision basée sur la série
longue

8 434

8 648

8 861

Hypothèse basée sur un taux de croissance moyen (TCAM) 2000 -2013 de : **3.645%**

FLUX DE RECRUTEMENT	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Effectifs Conduite TRV	8 434	8 648	8 886	9 075	9 288	9 502	9 716	9 929
Création d'emplois	661	214	214	214	214	214	214	214
Besoins renouvellement	444	455	466	478	489	500	511	523
Besoins Formation Initiale	1 105	669	680	691	702	714	725	736

N.B.

Besoins en renouvellement en N = effectifs en N / ancienneté moyenne

Besoins en formation initiale globaux = créations d'emploi + besoins en renouvellement

10



Données nationales



Données nationales

TRANSPORT ET LOGISTIQUE : PLUS D'EMPLOIS, MAIS UN CONTEXTE TOUJOURS DIFFICILE

L'emploi dans le secteur des transports a connu une légère progression en 2013 grâce au dynamisme du transport de personnes et de la logistique, comme le révèle le Rapport annuel 2014 de l'Observatoire Prospectif des métiers et qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL). Une note positive qui ne doit cependant pas faire oublier la situation plus difficile du transport routier de marchandises.

Une situation contrastée, comme l'an passé

Le transport de personnes et la logistique, des atouts indéniables pour le dynamisme de l'emploi

Le secteur des transports routiers et activités auxiliaires du transport compte désormais **654 730 salariés, soit une progression de 0,2%**, après -0,4% en 2012. Plus de 2 700 emplois ont été créés en 2013 dans le transport routier de voyageurs, au moins 1 000 dans le transport sanitaire et 600 chez les prestataires logistiques, tandis que le transport routier de marchandises, le déménagement, la location et les activités auxiliaires détruisaient près de 2 800 emplois¹.

Moins d'entreprises dans le secteur

Le nombre d'établissements employant des salariés s'est contracté de 0,9% en 2013. La morosité économique a conduit simultanément à une diminution des créations d'établissements (-11% en 2013) et à une augmentation des défaillances d'entreprises (+3%). Ces défaillances se sont entre autres traduites par un doublement du nombre de salariés des établissements sous le coup d'un redressement judiciaire.

¹ NB. Du fait d'un changement méthodologique lié à la statistique ACOSS, les statistiques publiées dans la présente édition du rapport OPTL ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures : des mises en série ont été reconstruites sur la base des statistiques ACOSS mises à jour.

Des recrutements, mais peu de créations d'emplois

La logistique recrute

Les recrutements ont été soutenus par la dynamique du marché de l'emploi des prestataires logistiques : **les recrutements progressent ainsi de 4% en 2013 au niveau de l'ensemble des établissements du secteur**, mais régressent de 5% sur le périmètre à l'exception des prestataires logistiques. Les recrutements ont, en particulier, baissé dans le transport routier de marchandises (-10%), le transport sanitaire (-7 %) et la location (-3 %).

Hausse des départs en fin de carrière

Les départs en fin de carrière, constitués de la somme des départs en retraite et des CFA², ont été multipliés par 1,4 en 2013. Ce bond est notamment imputable aux reports des départs différés suite à la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites et sur les nouvelles dispositions relatives au CFA. Ainsi, le nombre de nouveaux bénéficiaires a été multiplié par 1,8 pour les Marchandises et par 1,6 pour les Voyageurs en 2013.

Les départs en fin de carrière constituent le seul motif de départ orienté à la hausse en 2013. Le volume des démissions, qui explique 27% des départs (et jusqu'à 39% dans le transport sanitaire), s'est notamment réduit de 9%, l'environnement étant peu propice à la mobilité des salariés.

Un marché de l'emploi peu favorable aux jeunes

En 2013, les embauches de jeunes de moins de 30 ans ont régressé de 16%, tandis que les recrutements de personnes d'au moins 50 ans ont été 1,3 fois plus nombreux qu'en 2012.

La famille professionnelle Exploitation Transport a été la plus réceptive aux candidatures de jeunes : 55% des personnes recrutées en 2013 dans cette famille professionnelle ont moins de 30 ans.

Les postes en Conduite se caractérisent, avec ceux en Direction, par une proportion relativement faible de jeunes recrues. Il est vrai que le dispositif réglementaire fixe un âge minimum pour exercer le métier de conducteur professionnel : il en découle que les conducteurs de moins de 21 ans pour les véhicules de transport routier de marchandises et de moins 24 ans pour les véhicules de transport en commun, représentent seulement 4% des embauches à ces postes.

² Le Congé de Fin d'Activité (CFA) est un dispositif de cessation d'activité qui permet le départ anticipé avant l'âge légal de départ en retraite des conducteurs routiers sous certaines conditions d'âge et d'ancienneté, en contrepartie d'une embauche en remplacement.

Des seniors plus nombreux

29% des salariés du secteur ont 50 ans ou plus en 2013, contre un salarié sur cinq en 2003. Inversement, 35% ont moins de 40 ans, contre près de 50% il y a dix ans. En particulier, la moitié des effectifs de conducteurs a 40 ans et plus dans le transport sanitaire, 45 ans et plus dans l'activité Marchandises, et 49 ans et plus dans le transport routier de voyageurs.

Au-delà du vieillissement de la population, l'augmentation de la part des seniors dans l'emploi s'explique par l'évolution du cadre législatif des départs en retraite.

L'emploi féminin a le vent en poupe

Plus de femmes dans les métiers du transport et de la logistique

Le secteur compte 5 890 femmes de plus en 2013. **Un poste sur cinq est occupé par une femme.**

Les 128 800 salariées du secteur exercent principalement dans le transport routier de personnes, le transport routier de voyageurs et le transport sanitaire.

Mais encore peu de conductrices dans le transport routier de marchandises

45 480 femmes occupent un poste de conduite, soit un peu plus de 10% de l'ensemble des effectifs de conducteurs. Mais seules 17% d'entre elles sont à la conduite de véhicules de transport routier de marchandises. On dénombre en revanche 20 180 conductrices dans le transport routier de voyageurs et 17 400 dans le transport sanitaire (qui offre la plus grande mixité).

Des emplois stables

Des emplois à temps complet...

Dans le transport et la logistique, **neuf salariés sur dix sont à temps complet**, contre 82% dans le reste de l'économie.

Par ailleurs, alors que seulement 69% de l'ensemble des salariées femmes de l'économie sont à temps complet, elles sont 78% dans cette situation dans les établissements du secteur.

... et en CDI

Plus de la moitié des offres d'emploi déposées auprès de Pôle emploi en 2013 par les entreprises du secteur sont en CDI, contre moins d'un tiers pour le reste de l'économie.

Des entreprises responsables

En outre, les emplois du transport et de la logistique sont ouverts aux personnes en situation de handicap qui représentent près de 20 000 à travailler dans le secteur.

Des postulants aux métiers du transport et de la logistique de plus en plus nombreux...

La formation professionnelle domine

En 2013, les titres professionnels délivrés en transport et logistique ont progressé plus vite que les diplômes d'Etat obtenus par la voie scolaire ou l'alternance, soit respectivement +17% et +4%.

Le nombre de diplômes délivrés est ainsi de 18% inférieur à celui des titres professionnels.

En matière de conduite routière, ce sont même deux fois plus de personnes formées par les titres professionnels que par les diplômes d'Etat.

Les formations les plus attractives

On observe en 2013 la progression du nombre de personnes certifiées, en particulier dans les domaines suivants :

- la conduite de véhicules légers de transport de marchandises : +10% de CAP « Conducteurs livreurs marchandises » délivrés et +53% de titres professionnels (TP) « Conducteur (trice) livreur(se) sur VUL » délivrés
- les métiers de la manutention et du magasinage : +27% de personnes certifiées TP « Préparateur(trice) de commandes en entrepôt » et +5% de diplômés en CAP « Agent d'entreposage et de messagerie. »

90% des titres professionnels préparant aux métiers de la conduite routière ont été délivrés par l'AFT-IFTIM Formation Continue, Promotrans, l'AFPA et les organismes de formation soutenus par l'AFT (Association pour le développement de la Formation professionnelle dans les Transports).

... mais des dispositifs de recrutement par la formation moins utilisés

La diminution des recrutements de jeunes a eu pour corollaire une réduction de l'utilisation des dispositifs de recrutement par la formation : le nombre d'apprentis en contrat dans des entreprises de transport a ainsi baissé de 13% en 2013. Le nombre de personnes en contrat de professionnalisation s'est également replié de 9%.

D'autres dispositifs de financement de la formation ont pu leur être préférés, comme les POE³.
L'OPCA-TRANSPORTS a ainsi financé 1,5 fois plus de POE individuelles et 1,2 fois plus de POE collectives.

Néanmoins, l'accroissement des POE en 2013 n'a pas compensé la diminution du recours aux contrats de professionnalisation et aux contrats d'apprentissage.

A noter qu'une enquête réalisée début 2014 par l'OPCA-TRANSPORTS auprès notamment des bénéficiaires de POE individuelles montre que 92% d'entre eux sont en poste six mois après la fin de leur formation et en CDI dans 75% des cas.

³ Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) : ce dispositif, en faveur de la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi, ouvre droit au versement d'une rémunération pendant la formation par Pôle emploi ou au titre de l'Assurance chômage.



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

66, avenue du Maine
75014 Paris
www.optl.fr
optl@optl.fr